



# LUND UNIVERSITY

## Förord

Östlund, Joachim

*Published in:*

Dissertation académique traitant brièvement de La Maurétanie, de Fes, de Maroc et d'Alger [Johannes Helsing, Stockholm 1699]

2010

[Link to publication](#)

*Citation for published version (APA):*

Östlund, J. (2010). Förord. In *Dissertation académique traitant brièvement de La Maurétanie, de Fes, de Maroc et d'Alger* [Johannes Helsing, Stockholm 1699] Scandinavian Institute for North African Studies (SINAS) / Kystforlaget.

*Total number of authors:*

1

### General rights

Unless other specific re-use rights are stated the following general rights apply:

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal

Read more about Creative commons licenses: <https://creativecommons.org/licenses/>

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LUND UNIVERSITY

PO Box 117  
221 00 Lund  
+46 46-222 00 00



Dissertation académique  
traitant brièvement de  
**LA MAURÉTANIE**  
ou des royaumes  
**DE FÈS, DE MAROC**  
et **D'ALGER**

JOHANNES HELDING  
Stockholm, 1699

INTRODUCTION PAR  
JOACHIM ÖSTLUND  
Université de Lund, Suède

Titre original: "Dissertatio Academica Mauritaniam Seu Regna Fes, Maroccanum Et Algier"  
Auteur: Johannes Helsing. Stockholm, 1699.

Nouvelle édition (traduite du latin en français):

"Dissertation académique traitant brièvement de La Maurétanie, de Fès, de Maroc et d'Algier"  
Fredrikstad, Norvège. 2010.

Introduction: Joachim Östlund, Université de Lund, Suède.

Traducteur du texte (du latin en français): Franz Dolveck, Paris.

Traducteur de l'introduction (du suédois en français): Astrid Nome, Oslo.

Design graphique: Gro Badejo/Badejo Design, Fredrikstad.

Imprimerie: Møklegaard Trykkeri, Fredrikstad.

Editeur: Scandinavian Institute for North African Studies (SINAS). Publication no. 4  
Les publications de SINAS peuvent être commandées chez: [www.kystforlaget.com](http://www.kystforlaget.com)

#### **Publications précédentes:**

No. 1. Niels Moss: Un Norvégien à Alger 1769-72. Fredrikstad, 2007. (Nouvelle édition).

No. 2. John Seller: "A Mapp of the Citie and Port of Tripoli in Barbary". London, 1675.

No. 3. Torbjørn Ødegaard: Oppgjøret med røverstaten Algier (la guerre entre le Danemark et la régence d'Algier, 1769-72). Horten, Norvège, 2010.

No. 5. Magnus Thelaus: Mémoire universitaire sur la Piraterie. (Nouvelle édition).

Fredrikstad, Norvège. 2010.

#### **Illustrations:**

Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg (p. 8, 28, 39)

Det Kongelige Bibliotek, Copenhague; département des manuscrits (p. 10)

Nasjonalbiblioteket, Oslo (p. 12-13)

Institut Cartogràfic Catalunya, Barcelone (p. 18, 27, 38)

Page de couverture (Olfert Dapper: *Umbständliche und eigentliche Beschreibung von Africa, und denen darzu gehörigen Königreichen und Landschaften. Amsterdam, 1670*): Alger – "le nid de brigands" de l'Afrique du Nord; une présentation négative de la cité-Etat ottomane sur les impressions contemporaines européennes.

Dissertation académique  
traitant brièvement de  
**LA MAURÉTANIE**  
ou des royaumes  
**DE FÈS, DE MAROC**  
et **D'ALGER**



INTRODUCTION PAR  
JOACHIM ÖSTLUND  
Université de Lund, Suède

TABLE DES MATIERES	
Préface	4
Note sur la traduction	9
Dissertation académique traitant brièvement de La Maurétanie, de Fès, de Maroc et d'Alger	10

## PREFACE

A Uppsala en 1699, Johannes Helling présenta la première étude suédoise politique, historique et ethnographique de l’Afrique du Nord. Cet ouvrage scientifique n’a jamais eu de place importante dans l’histoire de la science suédoise. La thèse de Helling, *De Mauritaniam*, n’est pas mentionnée dans les ouvrages de référence et l’on n’a que peu d’information concernant la vie et l’œuvre de l’écrivain. De la dédicace au début de sa thèse nous apprenons toutefois que son père était Samuel Helling, haut fonctionnaire chargé d’affaires commerciales. Il est important que le texte de Helling soit découvert aujourd’hui. Il fait preuve d’un intérêt pour le savoir et d’une vue du monde extérieur inconnus jusqu’à maintenant.

Mais pourquoi a-t-il écrit cette thèse ?

Helling ne nous donne pas d’explication directe, mais le contexte historique ainsi que les personnes qu’il fréquentait peuvent nous en fournir des indices. Au milieu du XVIIème siècle, les vaisseaux de commerce suédois commencèrent à se diriger vers la Méditerranée afin d’y trouver du sel moins cher. Ils sont ainsi arrivés directement dans une zone de guerre entre le monde chrétien et le monde musulman. En conséquence, les marins devinrent des proies précieuses pour les corsaires venant de ce que l’on nommait les Etats Barbaresques. Un motif a pu être de mieux connaître ces pays hostiles. Ce qui contredit une telle interprétation est le fait que Helling ne mentionne jamais de capture de vaisseau suédois. Une autre explication peut être trouvée chez le président de la soutenance de Johannes Helling, Harald Valerius. Il était professeur de mathématiques à Uppsala (il mourut en 1716) et même un musicien éminent. En tout, il a contribué à 105 soutenances et parmi ses thèmes préférés étaient les séismes, les rapports entre les massifs de montagne, les vents, le temps ainsi que les océans. Valerius fréquentait même le scientifique Olof Rudbeck lorsque ces deux furent chargés de la rédaction des mélodies du livre des psaumes de 1695. Rudbeck constitue également une référence centrale dans la thèse de Helling, surtout son étymologie très avancée. Rudbeck est avant tout connu pour son œuvre *Olavi Rudbeckii Atlantica Sive Manheim* (Uppsala, 1677) dans laquelle il cherche

à démontrer que la Suède est identique avec l'Atlantide engloutie. De cette Atlantide aurait ensuite rayonné des connaissances et de la culture. Les Suédois des temps préhistoriques, les Goths de Scandinavie, étaient par exemple, selon Rudbeck, partis vers l'Afrique du nord. Puisque la théorie de Rudbeck exerce une si grande influence sur cette thèse, le contact entre ces monsieurs constitue peut-être la raison la plus plausible de son origine.

De *Mauritaniam* est écrit dans la langue académique de l'époque, le latin, et compte environ 40 pages, format quarto. Puisque Johannes Helling ne rendit pas visite à l'Afrique du nord, il s'agit d'un compte rendu d'écrivains précédents, ainsi qu'un nombre de développements de travaux antérieurs, surtout par l'intermédiaire des hypothèses de Rudbeck. Parmi les références l'on trouve des écrivains antiques tels que Strabon et des contemporains tels que Dapper, Oldenburger et Rudbeck. Les œuvres plus importantes de l'époque sur cette région n'y figurent pas, comme par exemple Pierre Dan : *Historie van Barbaryen en des zelfs Zee-Rovers* (Amsterdam, 1684) ou Johan Frisch : *Schauplatz barbarischer Sclaverey* (2ème édition ; Hambourg, 1694).

Que raconte donc le texte de Helling sur l'Afrique du nord, limitée à l'Algérie contemporaine et le Maroc du nord ? La diversité peut être soulignée comme le principe de base de la description. Nous trouvons déjà cette attitude dans la dédicace de Valerius : « La diversité du monde est grande et si impressionnante ». Dans cette dédicace, Valerius fait l'éloge de Helling pour son cœur pur, pour son intégrité morale et pour la gentillesse avec laquelle il décrit les Africains dans son texte. Cet intérêt pour la diversité marque aussi fortement la thèse, ce qui constitue une façon de voir les choses qui appartient également à la tradition antiquaire. Helling décrit des choses bien, mauvaises et étranges. Particulièrement intéressant est le fait qu'il décrit l'Afrique du nord comme une culture supérieure qui fait partie de la civilisation antique et non pas comme une région primitive et une antithèse du monde occidental. Il y a des références par exemple à des histoires antiques, comme les travaux d'Héraclès ainsi que les pommes d'or du jardin des Hespérides (ces histoires étaient aussi importantes pour Rudbeck). Y sont décrits des miracles et des événements mystiques,

des temples et des ruines. Des étrangetés, des faits étonnantes sont au centre d'intérêt. En Afrique du nord il y avait des bains, des murailles de défense, de grands ports et de puissantes tours de défense. L'esclavage des Européens blancs y est aussi décrit : « au début de ce siècle (le XVIIème) l'on força 25 000 chrétiens à se soumettre au joug terrible de l'esclavage. » Quant à la religion musulmane, celle-ci est décrite d'une façon péjorative (ce qui n'est pas inattendu) comme surnaturelle et inférieure à la religion chrétienne. Les attaques envers l'islam restent pourtant douces comparées à celles dans les textes d'autres écrivains suédois de l'époque, comme dans l'œuvre de Erland Dryselius *Luna Turcia eller Turkeske måne, anwijsandes lika som uti en spegel det mahometiske wanskelige regementet* (Jönköping, 1694).

Encore un aspect qui nuance une description uniquement négative de l'Afrique du nord est la façon analogue de voir les choses. En effet, Helsing cherche la ressemblance dans la différence. Ce principe est au plus clair lorsqu'il présente d'autres peuples. Car Helsing écrit que les Maures ont leur origine en Suède. Le mot « mor » signifie en effet, selon Helsing, une personne qui vivait près de la mer, qui faisait de la voile sur la mer ou qui vivait de l'autre côté de la mer. Helsing fait référence à Rudbeck lorsqu'il écrit que « l'on doit chercher l'origine de leur nom dans des mots suédois comme « Maur », et « Mor », « Mar » et de là jusqu'à « Maura », « Mera », à « Hedemora », « Dannemora ». L'histoire nous indique ainsi que les Maures viennent de Suède, ce que décrivit aussi Rudbeck.

Quant à la couleur de peau noire des « Mauritaniens », il l'explique par le climat : à cause du soleil et de la chaleur brûlante de l'air ils sont plus noirs comparés à des personnes dans des zones plus froides. Son ambition d'observer des ressemblances et de cultiver une parenté se montre encore plus clairement lorsque Helsing explique que ces gens apprécient leur couleur de peau tout comme nous le faisons nous-mêmes. A l'aide d'huiles ils mettent en valeur la beauté de leur peau noire, ce qui mène Helsing vers sa conclusion finale : « Tout comme nous nous apprécions la blancheur de notre corps, eux ils apprécient la couleur noir de leur corps ». (Sicut enim apud nos corporis albedo, ita apud illos nigredo ejusdem maxime in deliciis est.) Nous pouvons

constater qu'en premier lieu, Helding ne cherche pas la distance, la séparation ou la différence. Précisément comme l'esclavage des chrétiens blancs, Helding traite aussi du trafic d'esclaves transatlantique. Tout comme on pouvait s'y attendre, il n'écrit rien de péjoratif de ce commerce, il le justifie plutôt, ce qui est illustré par le paragraphe suivant :

« Quand il s'agit de la constitution physique, les Maures ont un corps très fort, robuste et très bien proportionné qui convient à des travaux divers comme l'esclavage (ad omnia opera servilia.) C'est pour cela qu'un grand nombre d'entre eux, avec d'autres Africains, sont transportés vers l'Amérique et d'autres endroits tous les ans pour y travailler le sucre et le tabac et accomplir des tâches semblables, on pourrait même dire que l'Afrique constitue la pépinière mondiale pour esclaves. »

Afin de résumer cette thèse, l'on peut constater qu'elle ne fait pas partie des plus importantes contributions scientifiques de l'histoire et de l'ethnographie de l'Afrique du nord de l'époque. En même temps elle se distingue d'une façon intéressante de ses contreparties européennes en soutenant la parenté lointaine avec les Maures. D'un point de vue suédois elle constitua surtout une contribution importante à la connaissance de l'Afrique du nord. A cette époque, l'on avait uniquement accès à des lettres écrites par prisonniers et esclaves, des articles de journaux, ou un compte rendu d'un capitaine de navire. En comparaison avec ces images fragmentaires ou biaisées, Helding est à même de présenter une Afrique du nord dans toute sa diversité complexe.

*Joachim Östlund, Docteur en Histoire*

Université de Lund, Suède

Septembre, 2010



## NOTE SUR LA TRADUCTION

La traduction de dissertations universitaires de premier degré n'est pas un exercice fréquemment pratiqué ; il n'était pas question de chercher à rendre avec une fidélité absolue un latin souvent lourd et dans tous les cas artificiel, ni bien sûr de gommer le côté malhabile de ces travaux. Ce text de la Maurétanie de Helling est plein de fautes, barbarismes et solécismes, parfois corrigés à la main sur l'exemplaire que nous avons utilisé, mais la langue est plus simple et ne laisse pas, à l'occasion, de témoigner d'un certain talent, malheureusement gâché par une relecture superficielle. Nous avons traduit en cherchant avant tout à être le plus clair possible pour un lecteur francophone et en ne nous attachant que fort peu à la stylistique des auteurs, qui n'a pas valeur en soi ; nous avons cependant, bien sûr, respecté autant que possible les usages de l'époque, notamment pour les noms propres et les réalités historiques : ainsi, le sultan est la plupart du temps appelé empereur : c'est une commodité d'utiliser *imperator* en latin, mais l'emploi de ce mot ne répond pas tant à un besoin linguistique qu'à une conception du sultanat et à une européanisation des notions.

Les notes de cette dissertation ci-après traduites ont été mises en conformité avec les usages modernes aussi souvent que possible ; il en reste cependant que nous n'avons pas pu identifier, toutes étant fortement abrégées dans les originaux. Entre crochets, nous avons ajouté quelques notes explicatives et éventuellement quelques informations sur les auteurs cités.

Plus encore que le précédent, ce mémoire n'apporte aucune originalité et se contente de faire la synthèse de la bibliographie existant sur le sujet ; ses considérations sont plus anthropologiques - historiques et politiques, aurait-on dit à l'époque - que philosophiques et l'auteur ne cherche jamais à analyser les informations qu'il recueille. Historiquement, il est peut-être plus proche de ce que nous attendrions aujourd'hui.

Il part de considérations géographiques générales sur la Maurétanie, nous dirions le Maghreb, pour aboutir, en seconde partie, sur une synthèse politique et sociale sur les royaumes y florissant.

Q.F.F.Q.S.<sup>1</sup>

Dissertation académique traitant brièvement de  
LA MAURÉTANIE ou des royaumes DE FÈS, DE MAROC  
et D'ALGER que, avec l'accord de l'amplissime Faculté de  
Philosophie de l'Académie royale d'Upsala, sous la présidence  
de MAÎTRE HAROLD WALLERIUS,  
Professeur royal et ordinaire de géométrie,

*Présente humblement à l'examen public  
JEAN HELDING, de Stockholm,  
en l'amphithéâtre Gustave-le-Grand,  
l'an 1699, le 15 février, au matin.*

Stockholm, sur les presses de Wankifvianus

---

Au très fidèle serviteur De Sa Royale Majesté,  
Grand Conseiller et Président du Sénat,  
Chancelier de l'Académie d'Alandsinseln,

*A l'illustre et très excellent  
Comte et Seigneur  
LAURENT WALLENSTEDT,  
notre mécène,  
nous dédions ces travaux.*

---

<sup>1</sup> [Quod Felix Faustum Que Sit : Puisse cet ouvrage avoir succès et louanges !  
— Les notes de traduction sont entre crochets, les autres sont de l'auteur.]

Apr. - 781

Q. F. F. Q. S.  
Dissertatio Academica  
**MAURITANA**  
Seu Regna  
**FES-MAROCCANUM**  
Et **ALGIER,**

Succinte delineans  
Qvam

Ex Consenu Ampliss:æ Facul:ties Philos:æ  
in Reg. Acad. Upsal.

P R A E S I D E

VIRO CELEBERRIMO,  
**M. HARALDO WALLERIO,**  
Geom. Prof. Reg. & Ord.

Ad Publicum Examen modeste defert  
**JOHANNES HELDINGH,**  
Holm.

In Aud. Gust. Maj. Anno 1699, die 15 Febr. horis  
ante merid. solitis.

H O L M I A E, Impressa literis Wankifvian:

La page de titre de la thèse de Johannes Helling sur l'Afrique du Nord, publiée à Stockholm en 1699.



## *La puissante régence d'Alger au XVIIème siècle.*



17. Palazzo di Ali d'Alad. 37. La Danna, o uere dana  
 18. Palazzo di Nagapashai. 38. La Rabba, cia è fortezza dove si uende il frumento  
 19. Palazzo di Alamat. 39. Luogo dove si vendet legname  
 20. Palazzo di Chibah. 40. Luogo dove si allegano i Criegiuni per andar  
 21. Palazzo nuovo di yppia Arras. 41. Giardino sopra la porta di Babuam aperte  
 22. Palazzo di Ali d'Alad. 42. Castello imperiale, o uero Burchi  
 23. Palazzo di Ali d'Alad. 43. Strada per andar a Oran, et a Ternopoli  
 24. Palazzo del caudilloriso del Re, et cavallarisa 44. Sepolcro del signore di Calabria  
 25. Scuola dove si fa la monta 45. Marocchia singolare che divide la Citta  
 26. Scuola dove si legge la Scritta Mahometana 46. da la Alcazaba  
 27. Drogaria e camere di scritto 47. La Alcazaba fortissima d' Elgier  
 28. Scuola d'Arte ode la ragion di i Leuenti  
 29. e Soldati del Alare.  
 30. Bagni da lavarsi  
 31. Saraceno de Chirilluni  
 32. Seraglio, o Regno de malati  
 33. Seraglio, o Regno de la Baffarda

37. La Danna, o uere dana  
 38. La Rabba, cia è fortezza dove si uende il frumento  
 39. Luogo dove si vendet legname  
 40. Luogo dove si allegano i Criegiuni per andar  
 41. Giardino sopra la porta di Babuam aperte  
 il muro  
 42. Castello imperiale, o uero Burchi  
 43. Strada per andar a Oran, et a Ternopoli  
 44. Sepolcro del signore di Calabria  
 45. Marocchia singolare che divide la Citta  
 da la Alcazaba  
 47. La Alcazaba fortissima d' Elgier

ALGERII saracenorum vrbis fortissimæ, in Numidia Africæ Prouincia s. Fructi, iuxta Ballearicos fluctus Mediterranei equoris Hispaniam contra, Othomanor. p. m.

LLUSTRISSE ET TRÈS EXCELLENT  
SEIGNEUR COMTE,

*Seigneur très favorable,*

**S**i, illustre Comte, vous qu'acquarent tant le Roi, la Patrie et la Justice, j'ose vous prier de regarder cet opuscule, c'est par un mouvement de ma témérité, mais aussi par nécessité. Je crois, en effet, que je ne puis m'exposer au jugement de Votre Très Haute Excellence qu'avec la plus grande vénération et la plus grande crainte. Il faut pourtant que les Grands soient plus honorés que craints : à eux qui apprécient en nous la fidélité, nous rendons révérence et amour pour leur splendeur et leur humanité ; ils descendent jusqu'à nous, et nous font ainsi monter jusqu'à eux. Et je vois à présent que ce m'est fort nécessaire, car Votre Excellence est bien souvent descendue sans hésiter, sans se réserver pour les hauteurs, pour venir en aide à ma famille. Je n'ai donc rien trouvé de plus convenable pour mon esprit rempli de reconnaissance mais non de fortune, que de l'élever ici et de le donner à la vue du public, afin qu'une humble vénération imprime profondément en mon âme le culte de Votre Excellence. Recevez donc, Comte très excellent, ce témoignage d'un esprit dévoué, et, permettez que cela soit recommandé à votre nom, et ne rejetez pas, âme généreuse, ces vilaines pages. Portez-vous bien.

*De Votre très Illustre très Haute Excellence,*

Le serviteur à jamais très humble,  
Jean Helling.

A MONSIEUR  
JEAN HELDING,

d'excellente nature et de haute érudition,  
auteur de cette élégante dissertation.

*E*n vérité, rien ne saurait être plus beau et plus utile à l'humanité que de s'imprégnier l'esprit des belles lettres : par elles, nous-mêmes, nous différons autant des incultes que tous diffèrent des animaux. Par elles qui sont la seule force des mortels, nous nous approprions non seulement l'élégance et le charme, mais aussi, par la permanence des ouvrages, l'immortalité, et un nom éternel. Vous ne pensez pas autrement, cher Monsieur : cette œuvre non médiocre de votre génie et de votre érudition le prouve ; elle montre assez que vous ne démeritez ni en talent ni en labeur. Et, tout comme vous avez décrit avec mérite dans cet opuscule la négritude<sup>2</sup> sous ses traits véritables, il est indubitable que vous saurez défendre de vive voix, avec succès, votre ouvrage. C'est pourquoi, en cette occasion, j'ai eu plaisir à témoigner du soin que vous avez toujours eu à conserver ma bienveillance. En outre, je supplie Dieu trois fois très grand d'augmenter votre génie par la félicité, et de guider par un chemin aisné vos débuts si honorables à la bergerie qu'il vous a préparée dans sa bonté, afin que vous receviez la récompense de vos vœux et de vos mérites, après vos travaux incessants et vos études des lettres, en cette patrie de l'Espérance ; et, à vous, à vos très chers parents et à tous ceux qui vous sont unis par quelque lien, joie et délices ! Mon âme vous le souhaite plus que ma plume.

A Stockholm, le 27 janvier 1699.

Votre très attaché  
Carl Siöblad.

---

<sup>2</sup>[Nous avons traduit généralement « niger » par *noir* ou par *nègre*, et « négritudo » par *négritude*, suivant en cela l'usage bien connu d'André Césaire.]

CHER MONSIEUR HELDING,  
Cher Ami,

*L*a variété de ce que nous met sous les yeux, chaque jour, la nature est telle, et tellement stupéfiante, que nous ne pouvons ni la saisir par la pensée, ni même l'exprimer par les mots. Soit que nous considérions les immenses corps célestes, soit que nous nous penchions sur les biens de la terre, la face des choses est si variée que même la plus petite, la plus simple d'elles, nous montre à satiété l'éminence de son Auteur. Bien plus, cela s'offre à notre évidence dans toutes les espèces animales, et tout particulièrement dans l'excellence de l'humanité, où l'on trouve tant de diversité que, s'il n'était la Sainte Ecriture pour nous enseigner que tous les hommes sont issus d'un seul père, nous ne nous persuaderions pas certainement ni sans effort que cette origine est unique. Je ne parle pas de l'esprit, des mœurs, de la taille, de la proportion des membres ni de la diversité des visages, toutes choses dont la variété est incroyable, mais seulement de la couleur des hommes due à des différences de cieux et de lumière ; elle a tant évolué que, de la plus pâle blancheur, elle est parvenue à une négritude qui pourrait faire peur : j'en veux pour preuve les Ethiopiens. Mais puisque, cher Monsieur Helding, vous parlez si bien de ces nègres dans ce présent ouvrage académique, je laisse là tout cela et souhaite de tout cœur que, parce que votre âme est pure, vos mœurs intègres et vos travaux si élevés — vous nous l'avez dès longtemps démontré — cela soit pour vous l'origine des louanges dues à votre participation à la gloire divine, de la consolation de vos très honorables parents, et de la réalisation de vos vœux. Portez-vous bien.

Upsala, le 22 novembre 1698.

Votre très attach  
Harold Wallerius.

AU JEUNE HOMME  
aux mœurs et aux lettres d'égale pureté,  
M. JEAN HELDING,

Hôte et ami très honoré, sur le point de faire paraître un ouvrage de  
référence en matière de géographie.

*L'Afrique est de notre nation la part du monde la plus connue,  
Elle connaît le froid ; de la chaleur du soleil  
Elle oppresse ses peuples et ses hommes :  
C'est une terre vaste mais moins bien connue.  
Un ordre ancien la veut divisée en deux fois deux parties :  
La première, c'est la région de Barbarie ;  
La seconde compte la Négritude et la Numidie,  
La troisième va jusqu'à Al-Wahat et Birdina<sup>3</sup> ;  
La quatrième, prise dans les flots du détroit d'Occident,  
A pour nom l'Atlas.  
Assurément, les corps seraient pris par la torpeur de ces feux immenses  
Si, la nuit, la pluie ne venait baigner les champs.  
Les serpents, en ces lieux, laissent leur empreinte sinueuse  
Et font résonner leur sifflement mortel.  
Le temps me force à abréger ; vous-mêmes avez plus d'art dans votre  
discours,  
Helding, et vous dissertez plus savamment de ce sujet ;  
Qu'ainsi donc les temps bienheureux vous accordent  
d'arriver au port du salut et de jouir de leurs bienfaits. Portez-  
vous bien.*

A Upsala, à plume pressée,  
le 5 janvier 1699.

Avec les félicitations de Nicolas Celsius,  
Correspondant de la Faculté de philosophie.

---

<sup>3</sup> [Non identifié ; les noms de lieu sont autant que possible les noms modernes. Nous avons indiqué par une note ceux que nous n'avons pu identifier.]



## *Alger – la province turque la plus puissante de l'Afrique du Nord.*

# CHAPITRE PREMIER

## BRÈVE DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA MAURÉTANIE

1. Raisons de cette étude<sup>1</sup>. Les géographes tournent leurs regards vers le Nord ; c'est ce qui sechante dans le peuple :

*C'est aux extrémités de la terre que se tient le mensurateur du ciel, au Nord<sup>2</sup>.*

Cela est manifeste dans les études et les cartes des anciens comme des modernes. Je crois qu'à cela on trouve des raisons très importantes, autrefois comme aujourd'hui, même si elles ont beaucoup changé. Si les anciens ont surtout parlé des terres hyperboréales, ce fut soit pour propager leur foi, si l'on peut appeler foi le fait d'adorer de faux dieux<sup>3</sup> ; soit pour augmenter la prospérité du peuple ou de la civilisation, comme sortie de son fourreau<sup>4</sup> ; soit que l'auguste siège de la force, d'où le nom de Manheim donné à ces rivages, ait été l'objet de leurs réflexions<sup>5</sup> ; soit enfin, le plus souvent, que l'ignorance des terres du Sud les ait

---

<sup>1</sup> [Nous avons rassemblé en tête de paragraphe les titres courants marginaux. Les notes bibliographiques, également marginales, ont été dans la mesure du possible adaptées aux usages modernes et éventuellement corrigées, mais il n'a pas toujours été possible d'identifier l'édition utilisée par l'auteur. Pour les ouvrages dont nous n'avons pu retrouver la mention, nous avons transcrit la note — par exemple la suivante. La traduction gomme volontairement les lourdeurs d'un latin universitaire mal maîtrisé et très souvent fautif afin d'être accessible à un lecteur moderne. Nous avons rendu plus littéralement les dédicaces et préfaces afin de donner une idée de ce latin nordique du XVII<sup>e</sup> siècle.]

<sup>2</sup> Celeb. P. Spol. Spher. part. prior. C. 8 p. 55.

<sup>3</sup> Olof Rudbeck, *Atlantica sive Manheim*, 1675, t. 2, chap. 5 et suiv., à partir de la page 135.

<sup>4</sup> Jordanes, *De rebus Geticis*.

<sup>5</sup> Rudbeck, *op. cit.*, t. 1, chap.. 13, p. 458.

incités à se tourner vers le Septentrion, plus connu alors<sup>6</sup>. En ces temps qui sont les nôtres, les confins de l'Europe, mais aussi de l'Afrique, de l'Asie et même de l'Amérique sont connus, et beaucoup ont fait à maintes reprises le tour du monde, même au Sud ; La Terre a été révélée par les géographes<sup>7</sup> ; il faut donc trouver d'autres raisons au fait qu'ils continuent à regarder principalement le Nord<sup>8</sup>. Par-dessus tout, nous pensons que c'est à cause de l'excellence de l'Europe sur toutes les autres parties du globe ; à moins que ce ne soit la conservation d'une habitude immuable, qui retenant sans peine les érudits, ait un tel poids qu'elle maintienne leur regard tourné vers le Nord. Quoi qu'on pense de tout cela, pour ma part, je ferai tout autrement. Je continuerai à regarder au Sud et à m'intéresser à cette Maurétanie qu'on situe en ces régions d'Afrique qui furent il n'y a pas si longtemps encore passablement connues et célèbres. Je dis cela non seulement parce que son souvenir illustre remplit l'Histoire de Rome et de l'Espagne, mais aussi et surtout parce qu'elle n'est pas étrangère à l'Histoire de notre pays.

2. Origine des noms. C'est ainsi que j'en suis venu à m'intéresser à cette région de l'Afrique qu'on appelle Maurétanie ; je ne m'occuperai pas tellement du nom, des délimitations, des frontières, etc., de l'Afrique : ce n'est pas directement mon sujet. En revanche, je rendrai service à la Géographie en faisant l'exposé, ou en essayant de le faire, de ce qui m'a semblé digne d'être dit au sujet de la Maurétanie. On appelle cette région, que les Grecs nomment *Maurusia*, ἀπὸ τοῦ μαύρου, à cause de son visage noir, nous disent Heckel<sup>9</sup> et Becman<sup>10</sup>,

---

<sup>6</sup> Cel. P. Spol. C. cit. p. 54.

<sup>7</sup> Ptolémée, Tables de géographie, publiées par Giovanni Antonio Magini, Cologne, 1596, p. 31.

<sup>8</sup> Philipp Cluwer, *Introductio in universam Geographiam*, 1629, l. 1 C. 13 p. 41.

<sup>9</sup> Johann Friedrich Heckel, *Addimenta ad Philippi Cluverii Introductionem Geographicam*, 1688, livre 6, par. 5, p. 569.

<sup>10</sup> Johann-Christoph Becmann, *Historia orbis terrarum geographica et civilis*, 1673, chap.. 9, section 2, par. 17, p. 373.

de l’arabe *more* qui désigne le noir, comme l’indique Manilius<sup>11</sup> dans ce vers :

*La Maurétanie tient son nom de son visage, et son nom lui-même indique sa couleur.*

Ausone ne manque pas de jouer sur ces mots dans les *Parentales*<sup>12</sup>. Mais, parce que l’Histoire enseigne que les Maures sont originaires de Suède, Rudbeck<sup>13</sup> fait remarquer que c’est aussi en Suède qu’il faut chercher l’origine de leur nom ; chez nous, Maur, Mär et Mor désignent la mer, et de là Maura, Mera, Hedemora, Dannemora, Moremansteij More, une mer calme, et Mauroman un marin ; c’est pour cela qu’on dit Maures : ils ont parcouru la mer et, l’ayant traversée, sont venus habiter en Afrique. Aujourd’hui encore, la Maurétanie est désignée sous le nom de Barbarie, qui n’en est pourtant qu’une partie, et sous d’autres noms d’origine étrangère dont nous parlerons plus à notre aise après avoir défini ses frontières.

3. Frontières de la Maurétanie. Il n’est pas facile d’assigner des frontières nettes à la Maurétanie, tant sont grandes les variations entre les différents auteurs. Pour Tanger la question est vite résolue, mais pour Césarée<sup>14</sup>, de nombreuses difficultés se posent. Magini<sup>15</sup>, Goelnitz, Cluwer<sup>16</sup> et d’autres lui donnent des frontières plus restreintes que celles de l’actuel royaume de Dara<sup>17</sup> ; mais Pierre d’Avity<sup>18</sup> dit le

---

<sup>11</sup> Manilius [poète latin du I<sup>er</sup> siècle], *Astronomica*, IV, 726-727.

<sup>12</sup> Ausone [poète latin du IV<sup>e</sup> siècle], *Parentalia*, 5, « *Æmilia Corinthia Maura* ».

<sup>13</sup> *Op. cit.*, t. 1, chap. 8, p. 351.

<sup>14</sup> [Césarée de Maurétanie, l’actuelle Cherchell.]

<sup>15</sup> *Op. cit.*, tab. 23, p. 180.

<sup>16</sup> *Op. cit.*, 16, chap. 5, p. 569.

<sup>17</sup> [Dara correspond vraisemblablement à l’actuelle Dar Gueddari ; nous gardons l’ancien Dara pour ne pas alourdir le texte.]

<sup>18</sup> Pierre d’Avity, Royaume d’Algier [ouvrage non identifié], p. 166.

contraire, et il est célèbre et généralement sûr. O. Dapper<sup>19</sup> pense que Césarée possédait une partie du royaume de Dara, que le reste de Dara était à la Biledulgeride et non à la Barbarie, et que le reste de Césarée relevait d'Alger, royaume bien connu en Europe ; mais, à examiner cela, on peut émettre des doutes. Je ne saurais me faire arbitre parmi ces grands hommes, qui serait à mon âge assez téméraire pour cela ? Qu'il nous soit cependant permis de choisir entre les deux opinions et de choisir plutôt la seconde, qui est plus adaptée à la situation réelle des lieux et à la faveur des anciens, qui placent Césarée à l'opposé d'Alger, faisant face à la plus grande partie de Dara, Fès étant au Sud<sup>20</sup>. C'est là qu'on place Tlemcen, et, de ce dernier royaume, Alger. Enfin, ce sera mon dernier argument, Victor d'Utique dit grande la Tingintane, qui serait petite si elle ne dépassait pas Dara<sup>21</sup>. A moins qu'Alger ne soit à Césarée, ce qu'on appelle grand serait en réalité petit. Cela nous semble une raison suffisante. Ainsi, la Maurétanie est terminée à l'ouest et au nord par l'océan Atlantique, le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée ; à l'est, par la frontière du royaume de Tunis, depuis Tamerza jusqu'aux confins du mont Atlas ; au sud, par ledit mont jusqu'à Tezeris, puis de là tout droit jusqu'au-dessus de Humeledag, ou Segelmesse, puis de là on tourne en descendant en-dessous de Tassegdelt, et l'on rejoint l'océan au niveau du monastère. La Maurétanie se situera donc entre les 28<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> degrés de latitude et entre les 6<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> degrés de longitude inclus, c'est-à-dire en comptant depuis le Pic de Téide ; la distance maximale entre Tassegdelt et Tanger sera d'environ 115 milles français, et 286 selon le canon d'Appien entre le monastère et le rivage.

4. Divisions de la Maurétanie. L'ancien découpage de la Maurétanie en royaumes va jusqu'à Césarée<sup>22</sup>. La puissance romaine-

---

<sup>19</sup> Olfert Dapper, *Beschreibung von Africa*, 1669, p. 224 [trad. en français sous le titre *Description de l'Afrique*, Amsterdam, 1686, p. 159 ; nous donnerons désormais la mention de la version française entre crochets après celle de l'édition allemande].

<sup>20</sup> Magini, op. cit., tab. 23, p. 180.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Magini et Cluwer, loc. cit.

créa deux provinces de chaque côté du fleuve Malva, actuellement la Moulouya. Celle qui était du côté de l'ouest était la Tingitane, nommée ainsi d'après Tingis, actuellement Tanger ; celle qui était à l'est, la Césarienne. La première fut appelée, nous rapporte Magini<sup>23</sup>, Burgonde, Sétifienne, Tingitane, Ultramarine et Maurétanie espagnole ou inférieure par Pline et Sélinus ; actuellement, on y trouve deux royaumes, ceux de Maroc et de Fès. La Césarienne a porté le nom de Bocchus ou des Massaelys<sup>24</sup> ; aujourd'hui, elle comporte la région de Dara ou Tlemcen et celle d'Alger. Le découpage le plus récent est fait de trois royaumes : Maroc, Fès et Alger, et même, encore plus récemment, de deux : Fès-Maroc et Alger. Le Maroc fait soixante-dix milles espagnols de long et soixante de large ; il compte sept provinces<sup>25</sup> : Hea, Marrakech, Sous (qui fut autrefois un royaume), Duquele, Hascore, Tedlet, Gézule. Fès a sous son empire Temesne, Fès à proprement parler, Asgar, El-Habat, Errif, Garet, Chaus ou Cuz, soit sept provinces<sup>26</sup>. Alger, le troisième royaume de Maurétanie, fut divisé en vingt régions par les Turcs, dix littorales et dix continentales ; Marmol se limite à quatre provinces, tandis que Dapper en recense dix-huit<sup>27</sup>, Tlemcen ou l'ancien royaume de Telesin, Angad, Beniraxid, Miliane, les royaumes de Coucu et de Labes, Tenes, Tebetlen, Humanbar, Haresgol, Horan, Sargel, Alger, le royaume de Bugie, Giger, Constantine et Bona. Il est hors de notre propos de les décrire individuellement quoique nous ayons dû les citer.

5. Fleuves. Montagnes. Les fleuves sont très nombreux ; nous retiendrons pour le Maroc Tensift et Oum Errabiaa, pour Fès la Moulouya, Sebou et Loukkos, qui sont navigables et ont un grand débit<sup>28</sup>. Pour Alger, Zis, Tesne qui est le Siga de Ptolémée et pour certains

---

<sup>23</sup> Loc. cit.

<sup>24</sup> Strabon [géographe grec, I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.], *Géographie*, livre 18, p. 827.

<sup>25</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 172 [125].

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 193 [139].

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 224 [159].

<sup>28</sup> Magini, *op. cit.*, p. 181 et 183.

Haretgol, Mina (pour Ptolémée Chylemath), Zilif (pour Ptolémée Cefef ou Chinalaf), Ceffaye (Save), Oued Icer (Serbere), Oued el-Quibir (Zinganor), Sufgemar (Ampsgo) ; tous ont leur source dans l'Atlas<sup>29</sup>. Ce massif, appelé Aidoacal par les autochtones, ou encore Solus, et où l'on trouve, à Claros, des mines d'or, est, avec le Mont Abyle d'Hercule, assez connu pour qu'il suffise de le nommer ; on trouve mention des deux chez les Grecs et chez d'autres ; les poètes les citent. On considère que c'est ici qu'Hercule termina son périple ; ce massif est mémorable par sa taille : il va de l'océan Atlantique jusqu'aux confins de l'Egypte ; mais aussi par ses sommets très élevés, toujours habillés de nuages, ce qui lui a valu d'être appelé colonne du ciel par les poètes. C'est du moins d'après eux qu'on nomme ainsi ces sommets de Maurétanie<sup>30</sup>, mais le très savant Rudbeck a largement démontré, je crois, que les noms de mont Atlas et de colonnes d'Hercule se réfèrent en réalité non à l'Afrique mais à notre propre pays<sup>31</sup>.

6. Principales villes. La capitale du royaume de Maroc est la ville du même nom<sup>32</sup> ; ce fut autrefois la plus belle de toute la Barbarie, même si elle a quelque peu décliné de nos jours. On pense que c'est le Bocchanus Hemerus de Ptolémée. Il s'y trouve une forteresse merveilleuse par la grandeur et la beauté non moins que par l'armement défensif<sup>33</sup>. Elle est moins représentative de la ville que de la richesse royale. Au sommet des tours du temple qui est bâti au milieu de la citadelle se trouvaient des pommes d'or splendidement ouvragées ; il y en avait trois, ou quatre, selon les auteurs ; elles passent pour avoir pesé sept cents livres, et furent célèbres dans le monde entier non pas tant à cause de leur grand prix que de leur valeur pour l'astrologie ou la

---

<sup>29</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 174, 185 et 225 [125-126, 131-132 et 159-160].

<sup>30</sup> Phess. Geog. Cur. C. VIII C. L. §. 6. [non id.].

<sup>31</sup> *Op. cit.*, t. 1, chap. 7-8 et 23, etc.

<sup>32</sup> [En latin et en français classique, il n'y a pas de distinction entre Maroc et Marrakech ; nous n'avons employé le second que quand il était fait explicitement référence à la ville en cette qualité.]

<sup>33</sup> Abraham Goelnitz, *Compendium geographicum succincta methodo adornatum*, Amsterdam, 1643, p. 349.

superstition : on pensait qu'elles avaient été fabriquées et surveillées par des démons, de telle sorte que personne ne pût y toucher sans risquer sa vie, même le roi en cas de grandes nécessités<sup>34</sup>. Pourtant, le roi actuel les a fait enlever sans s'en porter plus mal, comme le rapporte Saint-Olon<sup>35</sup>. Il y a également un jardin splendide par la variété des richesses horticoles ; si on peut peut-être lui en trouver un égal au monde, du moins aucun ne le surpasse : on y compte plus de quinze mille orangers, autant de citronniers et de palmiers, trente-six mille oliviers et une infinité d'autres arbres que je ne dénombre pas. Il faut noter que les consuls français, pour le besoin du commerce, y ont leur siège, ainsi qu'à Safi. Outre cette ville, il y a Tarodante, d'où on exporte du sucre, Tedust (la Terculet de Ptolémée), Diure Messa, où les poutres du temple sont des os de baleine : on pense que c'est là que Jonas fut exposé et que, par la vengeance divine, la baleine y mourut et fut rejetée par les flots<sup>36</sup> ; Mialbis, où le blé, dans de hauts greniers de pisé, se conserve une centaine d'années ; Agmet est actuellement en ruines<sup>37</sup>. Le royaume de Fès a pour principale ville Fès ; elle a une école militaire célèbre et ses bâtiments de marbre sont splendides. Salec, Sella, ou Salé, ne lui est pas de beaucoup inférieure<sup>38</sup> ; enfin, Mirquenez, bien que de petite taille, s'est illustrée par la naissance et la résidence de l'empereur régnant<sup>39</sup>.

7. Le royaume d'Alger est fait de nombreux villages de tentes touareg ou arabes, plus que de villes, au demeurant peu peuplées, à l'exception d'Alger<sup>40</sup>. Cette dernière est d'origine antique : on pense

---

<sup>34</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 180-181 [130].

<sup>35</sup> François Pidou de Saint-Olon, *Relation de l'Empire de Maroc*, Paris, 1695, p. 16.

<sup>36</sup> Johann Friedrich Pfeffinger, *Geographia curiosa*, Leipzig, 1690, livre 8, chap. 3, p. 756-757.

<sup>37</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 182 [131].

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 204-205 [141].

<sup>39</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 26.

<sup>40</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 226 [160].

que ce fut la capitale de Juba ; Mercator dit qu'elle s'appela jadis Jula (Julia Caesarea pour Ptolémée)<sup>41</sup>. C'est de là, à ce qu'il me semble, qu'elle se nomme Alger, ou plutôt Alzier, Alsier, par dérivation des noms précédents. Cette ville se caractérise par de toutes petites maisons de pierre, sauf le palais du pacha et les maisons des janissaires qui en sont plus grands. Ses places sont minuscules, larges à peine comme deux hommes, à cause du soleil. Il y a plus de cent sept grands temples le long du rivage, pas tous d'égale splendeur. On y compte plus de soixante-deux thermes où, à la manières des Turcs et des Maures, ils se lavent le corps. Un mur et des douves protègent la ville des forces hostiles ainsi que sept citadelles et six bastions. Tous les toits sont plats, et on s'en sert pour surveiller le brigandage maritime. Il n'y a pas de demeures pour les étrangers, mais six prisons servent pour la torture des prisonniers. Les condamnés à mort sont pendus avec un crochet aux murailles<sup>42</sup>. C'est un énorme repaire de pirates : au début du siècle, plus de deux mille cinq cents chrétiens y étaient réduits en esclavage : une bonne part d'entre eux furent pris au cours du célèbre combat qui vit la mort de Sébastien I<sup>er</sup> de Portugal<sup>43</sup>, et d'autres tout récemment, en 1688, lorsque les Français attaquèrent en vain les ennemis de la chrétienté, plus importants en nombre ; c'est ainsi que les biens et les vies de nombreux chrétiens tombèrent en leurs mains.

---

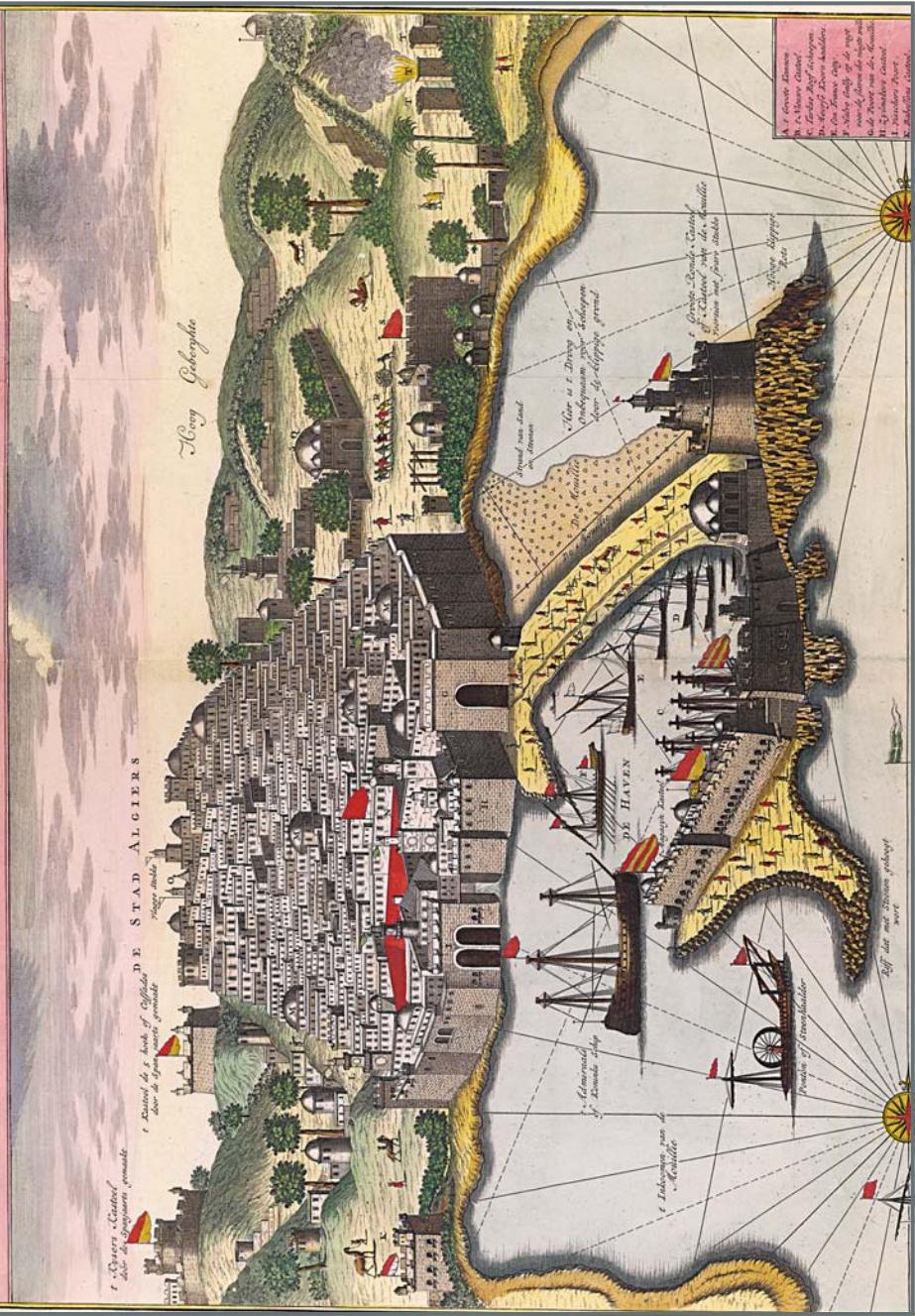
<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 240 et suiv. [169 et suiv.].

<sup>42</sup> *Ibid.*, figure p. 241 [169].

<sup>43</sup> Pfeffinger, *op. cit.*, *loc. cit.*, § 2.



La port d'Algiers. Impression ancienne.



*Alger au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

## CHAPITRE II

### NATURE ET CARACTÈRE DU PAYS

#### 1. Nature de la région. Cultures. Faune. Métaux

Après avoir, le plus brièvement possible, traité de la géographie, j'en viens à la nature de ce pays. Elle est variable, faite soit de forêts, soit de grandes plaines ; mais je m'intéresserai d'abord à la nature du sol d'une manière générale. Le pays est situé en zone tempérée, mais à la limite de la zone tropicale. Le temps et les saisons sont à peu près les mêmes que chez nous, mais l'été est plus chaud et l'hiver plus clément. Quant à savoir si c'est le froid ou le chaud qui l'emporte en étendue géographique, Dapper en a déjà traité<sup>44</sup> : la chaleur du soleil est modérée par plusieurs facteurs : les hautes montagnes aux neiges éternelles, les vents apportés par la mer, les fleuves et les climats particuliers. Tout le pays est couvert en abondance de prés et des vergers de toutes sortes, et peuplé de nombreuses espèces animales. Même dans les montagnes, les arbres les plus beaux étendent leur ramure. Il est vrai cependant qu'en de rares endroits, c'est le royaume d'un sol sec et de cultures stériles. Là où le blé pousse, la terre est très fertile, et ceci compense cela. La vigne y produit à merveille des grappes rougeâtres dont les grains font presque la taille d'un œuf de poule. On y trouve figues, oranges, dattes, olives, sucre, miel, prunes, noix, amandes, chanvre et lin. On fait dans ce pays un usage singulier des animaux. Au Maroc, on ne fait pas avancer les chameaux à la cravache, mais par la musique, dit-on. Du moins les auteurs autorisés affirment-ils que c'est au Maroc qu'on élève les meilleurs d'entre eux. Taureaux, lièvres, porcs, biches, chèvres et singes y sont nombreux, et les autochtones comme les étrangers en font un grand usage. Les cuirs marocains sont fameux. On fait aussi, avec la laine des brebis, des vêtements qui n'ont guère à envier à la soie. Des poils de chèvre on fait des tapis qui s'appellent en langue

---

<sup>44</sup> *Op. cit.*, p. 160 [116].

vulgakilims<sup>45</sup>. Mais tout cela tient dans ce seul témoignage de Magini<sup>46</sup>, pris dans Léon l’Africain : Ce pays du Maroc est véritablement très fertile ; il abonde en variétés infinies de troupeaux domestiques ou sauvages ; il est couvert de végétaux comestibles, au parfum délicieux, à l’aspect merveilleux. L’auteur n’est pas clair, pourtant, quand il parle de son éminente fertilité et de l’abondance des biens qu’on y trouve. Cette terre produit d’elle-même toutes ces choses que toutes les autres parties du globe font acheminer à grands frais. Il y a des métaux, or, argent, cuivre, fer, étain ; mais aussi les larmes des Héliades<sup>47</sup>, et, par exemple, si l’on veut bien m’accorder confiance, de l’électrum<sup>48</sup>.

2. Mœurs des habitants. Hirtius parle des habitants de la Maurétanie dans sa Guerre d’Afrique, du temps de César ; il en rapporte un fait qu’il juge incroyable : une petite trentaine de cavaliers gaulois arrêtèrent deux mille cavaliers maures et les refoulèrent dans leur place forte<sup>49</sup> ; et, plus loin, il dit que les Maures se tiennent cachés avec leurs chevaux dans les ravins : ils surgissent tout d’un coup afin d’éviter d’avoir à se battre<sup>50</sup> ; ce qui lui fait dire qu’ils sont plus savants en brigandage que vaillants. Tacite aussi, plus tardivement, se plaint de leur peu de courage<sup>51</sup>. Ailleurs, cependant, il leur reconnaît un peu plus de mérite, sans toutefois leur retirer la macule du brigandage : Un grand nombre de Maures était présent ; c’était un bataillon rendu habile

---

<sup>45</sup> [La traduction du mot *ciambilotti* est incertaine, quoique crédible : nous n’avons pu le trouver dans aucun dictionnaire d’aucune langue.]

<sup>46</sup> *Op. cit.*, p. 182 [Léon l’Africain est l’auteur d’une *Cosmographia de Africa*, publiée à Venise dans les années 1530. Nous n’avons pas retrouvé la citation donnée ici dans l’édition française (*Historiale description de l’Afrique, tierce partie du monde*, Paris, 1556)].

<sup>47</sup> [L’ambre : voir la légende dans les *Métamorphoses* d’Ovide, livre II.]

<sup>48</sup> Dapper, *op. cit.*, p.174 [126].

<sup>49</sup> [Le *Bellum Africanum* est attribué soit à Hirtius, soit à Caius Oppius, tous deux proches de César ; le passage cité est au chapitre 6.]

<sup>50</sup> Chap. 7.

<sup>51</sup> *Annales*, II, 52.

à la guerre par le brigandage et le pillage<sup>52</sup>. Ils guerroyèrent contre les Goths puis contre les Ibères jusqu'au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. Ils témoignent par là qu'ils furent une nation nombreuse, principalement dévouée à la guerre et au pillage, même si sa vaillance n'est pas celle de l'Europe<sup>53</sup>. Dapper observe qu'ils ont une constitution robuste et font preuve de disposition aux arts et aux sciences<sup>54</sup> ; Conring<sup>55</sup> les dit fiers, suspicieux, traîtres et perfides, inconstants, attachés aux honneurs, amoureux des tournois, peu laborieux. Cet auteur rappelle particulièrement leurs qualités : ils sont humains, généreux et magnanimes envers leurs voisins. Il faut seulement ajouter, comme leur histoire le montre facilement, qu'ils ont une tendance à la superstition ; leurs cérémonies et leurs prêtres ont tant de prestige que cela explique la permanence de leurs empires, même si tout cela n'est qu'un simulacre de sainteté et de religion.

3. Différents habitants. Les mœurs que j'ai décrites sont celles des Maures, mais pas de tous : dans la province d'Agar, les habitants ne sont pas tous arabes, bien qu'ils forment la majorité de la population et que les Maures, vigoureux et belliqueux, soient la principale ressource des guerres du royaume de Maroc<sup>56</sup>. Certains, toutefois, ne sont ni arabes ni maures et vivent selon leurs coutumes propres, d'après mes observations ; ils sont nombreux à y habiter. En Maurétanie, on recense trois peuples : les Arabes, présents surtout dans les forêts et dans le désert ; les Turcs et les Indigènes maures, et parmi ces derniers, les uns sont noirs, les autres blancs, d'après Dapper<sup>57</sup> ; et il faut encore ajouter à cela les juifs. Il faut encore établir des distinctions

---

<sup>52</sup> *Histoires*, II, 58.

<sup>53</sup> Samuel von Pufendorf, *Introductio ad Historiam præcipuorum regnum, et statuum modernorum, in Europa*, Francfort, 1668, chap. 2.

<sup>54</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 175 [126].

<sup>55</sup> Hermann Conring, in Philipp Andreas Oldenburger, *Thesaurus rerum publicarum totius orbis*, Genève, 1675, I, p. 764.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 765.

<sup>57</sup> *Op. cit.*, p. 160 [117].

entre la noblesse et le peuple, le clergé et les laïcs. La noblesse est à la cour ou à la guerre, le peuple est paysan, fantassin, campagnard : c'est là le triste sort de tous les chrétiens, dont je n'ose dire qu'ils sont la plus vile partie de la population.

4. Religion. Pour ce qui est de leurs mœurs, j'ajouterai que je ne crois pas qu'un seul d'entre eux ignore les règlements et les préceptes de la religion. Le paganisme est ici ancien ; le judaïsme n'est pratiqué que par les juifs, et les chrétiens sont des martyrs vivants ; mais les prêtres de ces deux religions ont sort commun, tandis que la religion de Mahomet a tous les droits, bien qu'elle compte bien plus de divisions que le christianisme. J'ai suivi, sur ce sujet, ce qu'en dit Meléch, entre tous les interprètes du Coran de sa célèbre nation. Les livres sacrés de sa religion sont, dans l'ordre, le Coran, Moïse et l'Evangile, selon Sergius ; ils croient en un seul Dieu<sup>58</sup> ; le Christ est un grand prophète, Mahomet même est moindre. Ils circoncisent les enfants mâles, mais aussi les filles, d'après M. de Thévenot : Les Mores sont Mahometans, mais ils ont quelques superstitions que les Turcs n'ont pas, car les Mores circoncisent leurs filles, leur coupant un petit morceau de ce qu'on appelle Nymphe, et ce sont des femmes qui font cette circoncision de filles. Les Turcs ne font point cela, ils circoncisent seulement les garçons<sup>59</sup>. Ils espèrent après cette vie la bénédiction en paradis : tous les sens seront comblés ; fleuves de miel, de lait et de rosée, demeures de pierres précieuses et de perles, et soixante-dix vierges pour chacun. Pour que ce nombre ne soit pas minoré, ils croient que les vierges seront sauvées quelle que soit leur religion, tout comme les enfants morts avant d'avoir atteint cinq ans d'âge ; mais les épouses, affirment-ils, n'entre pas au Ciel, puisqu'elles ne sont créées que pour engendrer des enfants. Les images sont interdites dans leurs temples<sup>60</sup> ; ils les ornent

---

<sup>58</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 40 et suiv.

<sup>59</sup> [En français dans le texte. L'auteur ne donne pas la référence (dont nous avons suivi l'orthographe) : Jean de Thévenot, *Relation d'un voyage fait au Levant [I]*, Paris, 1664, p. 497.]

<sup>60</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 164 et suiv. [118-119].

cependant, avec splendeur, avec d'autres choses, et avec des lumineux. Chaque jour, à cinq reprises, en guerre comme en paix, ils sont appelés par la voix des prêtres qui, du haut d'une tour, tournés vers la Mecque, crient : « Iahilla la Mahomet resol » : Dieu est Dieu, et Mahomet est son envoyé ; alors, tous, ils font les mêmes gestes que le prêtre, ils se jettent à terre, tantôt embrassent le sol, tantôt regardent le ciel ; ils sont pieds nus, ont les extrémités du corps lavées : ils sont persuadés que cela lave aussi leur âme. Personne n'ose parler dans un temple, ni cracher à terre. On n'a pas accordé au femmes le droit d'y venir, de peur qu'elles ne soient une cause de pensées profanes.

5. Fêtes. Ils ont tous les ans trois grandes fêtes<sup>61</sup>. Premièrement, l'anniversaire de la naissance de Mahomet, célébré à grand renfort de lampes, de torches, en pleine nuit, avec des hymnes et des cérémonies, les seules où ils ne courbent pas la tête ; tout un chacun peut alors de nuit se promener sur les places. La deuxième, c'est le Ramadan, qui dure un mois plein, et dont le jeûne diurne est tel qu'ils n'osent même pas fumer du tabac. Le soir, au cri des prêtres et au signal des cymbales, la nourriture leur est autorisée. La troisième, leur Pâque, s'appelle Bayran ; elle dure trois jours. En outre, le vendredi leur est sacré comme le dimanche pour nous. Pour dire tout de même du bien de cette religion, ils ne jurent jamais, ils n'ont pas même dans leur langue de mots pour cela ; ils ont l'ordre de s'abstenir de vin, d'après la règle de Mahomet, mais je crois qu'il en va autrement.

6. Prêtres. Cimetières. Rites funéraires. Leur grand prêtre mahométan, leur pape, s'appelle Moufti<sup>62</sup> ; son autorité est telle que même le roi, dont le pouvoir est pourtant absolu, ne peut le priver de sa charge. Et ils ne manquent pas de révérence, en peuple superstitieux, envers les autres prêtres, même si je suis le seul à rapporter cela. Même le plus grand des criminels, s'ils trouve refuge dans leur demeure, ne peut être pris : c'est le plus grand argument de leur

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 164 et suiv. [119].

<sup>62</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 108-110.

autorité que nous ayons. Il faut remarquer particulièrement le sacerdoce des marabouts<sup>63</sup>, qui sont une quarantaine. Ils sont comme fous ; ce sont de grands pécheurs qui ne suivent d'autre loi que la leur ; ils sont la risée des autres hommes, vont nus de par le monde avec leur seul bâton, au hasard, et tous, même les autres prêtres, se réjouissent quand ceux-là les frappent avec leur bourdon, croyant qu'ainsi leurs péchés leur sont remis. Il existe des cimetières hors des villes où chacun ceint de murs sa concession ; les femmes viennent y apporter de la nourriture ou des oiseaux morts, et y sèment des rosiers. Ils pensent que les âmes des morts se délectent dans leurs tombeaux de ces offrandes. Le deuil se porte non avec des cendres, mais avec des vêtements bleus<sup>64</sup>. Ils mettent le corps dans un cercueil, vêtu de vert comme Mahomet, et ils portent la tête en grand cortège ; viennent en tête des pleureuses qui se lacèrent le visage avec de grands cris lugubres. Sur tout le chemin, ils s'écrient : « Allah, Allah », Dieu, Dieu. Leur mémoire est éternelle. Ils font ainsi leurs adieux au cadavre, pour que, quand leurs os viendront à leur tour en terre, d'autres fassent de même. Ils y ajoutent de l'or et de l'argent en viatique.

7. Rites nuptiaux. Lois matrimoniales. Quand ils s'unissent en mariage<sup>65</sup>, ils convoquent un notaire public, signent un contrat et donnent un Morgengabe qui y est indiqué. La dot n'a pas cours là-bas. Puis l'épouse, parée avec splendeur, est mise en grande pompe sur un palanquin monté sur un chameau ; un voile lui permet de voir tout le monde sans qu'aucun puisse la voir. On la mène ainsi au son des tambours et des flûtes par les rues, de la maison de ses parents à celle de son mari, où on célèbre les noces par des jeux et un festin joyeux. Chacun peut avoir jusqu'à quatre femmes selon la loi de Ma

---

<sup>63</sup> [Nous traduisons *Elanteda* par *marabout* en nous fondant sur Dapper, *op. cit.*, p. 119 de l'éd. française (que l'auteur n'indique pas ; il renvoie en revanche à Oldenburger, *op. cit.*, p.766-767), mais sans avoir trouvé l'origine du terme qu'il utilise en latin].

<sup>64</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 178 [128].

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 177 [128].

homet, et au-delà autant de concubine qu'on voudra, dont les enfants jouissent des mêmes droits à l'héritage. Si une épouse vierge est rejetée, on la rend à sa famille car, comme les juifs, ils honorent la virginité. Un homme peut répudier une femme quand il lui plaît à condition de lui donner le douaire promis ; une femme peut également répudier un homme mais doit lui rendre ledit douaire.

8. Aspect physique. Raison de la négritude. Les Maures sont de constitution vigoureuse et bien proportionnée ; ils sont très habiles dans toutes les tâches ancillaires. C'est pourquoi on en emmène beaucoup, avec des Africains, en Amérique et ailleurs, pour travailler à la récolte et à la transformation du tabac et du sucre : on peut dire que l'Afrique est une mine d'esclaves. Leur nez est camus et relevé, leurs lèvres sont fortes et charnues ; non seulement ils ont les cheveux crépus et très noirs, mais même leur corps est entièrement noir. Sans aucun doute, la raison de cela, c'est le climat, puisque nous observons que tous les hommes habitant la zone équatoriale et ses environs, à cause de l'ardeur du soleil et de la lourdeur de l'air, ainsi que de la température élevée, sont plus noirs que les autres hommes. Au contraire, dans les régions froides, ils sont blancs. Je pense que si les Maures sont plus noirs que les autres, c'est dû au soleil et au régime alimentaire : nous voyons nous-mêmes que, exposés à l'ardeur du soleil, à cause des particules solaires et d'autres qui pénètrent l'atmosphère, nous nous colorons presque instantanément ; et qu'un changement d'alimentation modifie la couleur de la peau. A cela s'ajoutent leurs coutumes ; tout comme nous la blancheur, eux apprécient la noirceur ; tout comme nous soignons notre blancheur, ils soignent leur noirceur. Pour ce faire, ils s'oignent d'huile et s'en aspergent, ce qui rend leur sous-peau, à cause de la chaleur du soleil, irrégulière, poreuse et squameuse ; chose commune chez les peuples noirs. Nul jour ne se passe, chez les noirs, sans qu'ils ne s'oignent non seulement d'huile, mais aussi de graisse, jusqu'à luire comme des miroirs ; et grâce à cela, non seulement ils em-

pêchent le dessèchement de la peau, mais il améliorent encore la santé et

la noirceur de leur corps, belle aux yeux d'un Ethiopien<sup>66</sup>. La peau de surface est donc maintenue à grands frais glabre et douce : l'expérience du toucher montre toute la différence entre la peau d'un Maure et la nôtre ; cela fait dire à Becmann<sup>67</sup> que leur noirceur est une beauté argentine. Ainsi, par les onctions quotidiennes et par la chaleur du soleil alliées à la chaleur du corps, la couche superficielle de la peau devient fine et translucide, et la couche inférieure, en raison de particules squameuses et irrégulières qui s'y trouvent et s'y relient entre elles, quelque chose qui ressemble à un tissu de lin se crée et donne à tout le corps une couleur noire. Cette faible membrane noire a été observée au microscope par Pechlin<sup>68</sup>. Il est facile d'observer qu'ils se lavent à l'eau et qu'on ne peut pas, avec tous les efforts du monde, ôter de leur peau cette couleur noire. Toutefois, si une blessure perce cette membrane intérieure, la cicatrice sera blanche. D'autre part, parmi les nègres et les Maures, j'ai trouvé non seulement des roux, mais même des blancs<sup>69</sup>. Je pense qu'il faut considérer qu'ils existe plusieurs degrés de négritude, à moins encore que la blancheur ne soit chez eux le résultat d'une dégénérescence, ce qui alors laisserait à penser que les peuples blancs ne sont pas d'origine naturelle. J'ai trouvé des Ethiopiens blancs non seulement au sud, au-delà des sources du Nil, mais encore tout le long de la Méditerranée en Afrique. Leur couleur de peau fait que n'importe quoi les prendrait pour des Belges ou des Allemands, d'autant qu'ils ont les yeux pers et les cheveux roux ou blonds. Mais si on les observe de près, on se rend bien vite compte que leur blancheur a quelque chose de cadavérique, un peu comme les lépreux. Bien que ce type d'hommes soit issu de parents noirs, c'est un fait que, en Guinée, presque toute la

---

<sup>66</sup> Isaac Vossius, *De Nili et aliorum fluminum origine*, La Haye, 1666, chap. 19 [p. 68].

<sup>67</sup> *Op. cit.*, chap. IX, section II, § XVIII.

<sup>68</sup> Johannes Nicolas Pechlin, *De habitu et colore Æthiopum*, Kiel, 1677, chap. 7.

<sup>69</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 160 [117].

population est ainsi<sup>70</sup>. Si l'on donc trouve parmi les nègres quelques blancs, il faut l'attribuer soit à des parents venus d'ailleurs, soit à des mouvements de populations habituées à d'autres climats ou à d'autres manières de vivre, comme je l'ai dit d'ailleurs ; soit enfin à la puissance de l'imagination des femmes durant leur grossesse : l'histoire naturelle prouve largement que cela a une grande influence sur le fœtus.

9. Vêtements et parures. Manière de prendre les repas. Tous sont vêtus avec élégance, les femmes tout particulièrement, dont le visage est entièrement voilé afin qu'on ne puisse les reconnaître ou qu'elles ne se laissent déperir<sup>71</sup>. Ils ont une manière ridicule de se protéger de la pluie : ils quittent tous leurs vêtements et vont nus en les protégeant de leur corps, jusqu'à ce qu'il cesse de pleuvoir. Les femmes portent des bijoux bleus aux cheveux, aux lèvres et au doigts ; elles raffolent de cette couleur et en font l'accessoire essentiel de leur beauté. Les autochtones se coupent les cheveux, sauf sur le dessus, parce qu'ils croient que c'est en les tirant par là que Mahomet les conduira en paradis. Ils prennent leurs repas assis par terre sur une peau teinte en rouge, les plus riches, sur un tapis bleu<sup>72</sup>. Ils ne rompent pas le pain mais le coupent<sup>73</sup>. Ils se contentent de boire de l'eau ou un mélange de miel et de jus de raisin qui leur tient lieu de vin.

10. Administration de la justice. Il me faut encore dire quelques mots de la manière dont on rend la justice. Le roi est le tribunal suprême ; il a son conseil et son palais de justice à Maroc. Dans toutes ses provinces et tous ses châteaux, les gouverneurs disent le droit, et tout un chacun peut se défendre sans avocat. Les lois de Mahomet et du roi sont extrêmement détaillées<sup>74</sup>. Un fait prête à rire : nul ne peut porter un témoignage auprès du tribunal ; pour eux, cela revient au même que

---

<sup>70</sup> Vossius, *op. cit.*, chap. 19 [p. 67-68].

<sup>71</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 168-169 [123 et 127, entre autres].

<sup>72</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 53.

<sup>73</sup> [On notera que Dapper dit le contraire, p. 126 de l'édition française].

<sup>74</sup> Oldenburger, *op. cit.*, l. 6, p. 767.

d'uriner contre un mur, c'est contraire à la loi et aux mœurs<sup>75</sup>. Dans les provinces d'Alger, des pachas turcs règnent comme rois, mais en

général on ne leur prête aucune autorité et leur justice est communément méprisée, au point qu'il est fréquent qu'ils n'aient pas accès au tribunal<sup>76</sup>. L'empereur ne réagit pas à cela, d'autant que, par la force, il n'obtiendrait rien de cette association de malfaiteurs ; une domination plus lâche lui est nettement plus profitable, surtout contre les chrétiens.



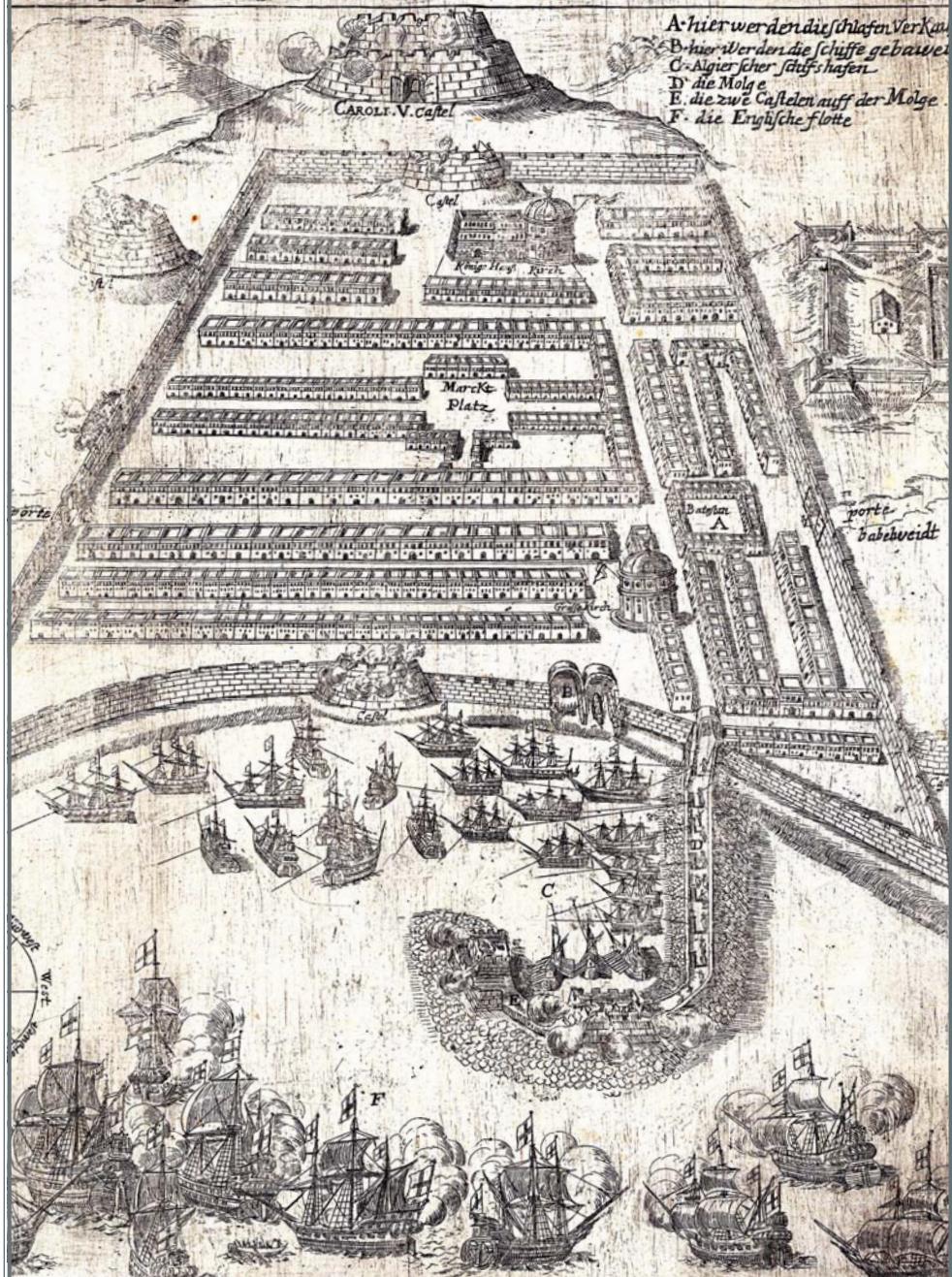
### *L'Afrique du Nord avec Fez et Alger (1709).*

<sup>75</sup> Saint-Olon, *ibid.*

<sup>76</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 259 [181] ; Oldenburger, *op. cit.*, première partie, titre IX, § 17-18.

Admiral iſt beſchloſſen und gitten theils rumirt worden,

A. hier werden die ſchiffe verkaufet  
B. hier werden die ſchiffe gebauet  
C. algeriſcher ſtadt hafen  
D. die Molge  
E. die zwey Caſteln auf der Molge  
F. die Englische flotte



Alger au XVII<sup>e</sup>me siècle.

## CHAPITRE III

### GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA MAURÉTANIE ; FORME DU GOUVERNEMENT À FÈS, À MAROC ET À ALGER SOUS LE PRÉSENT RÈGNE ; QUALITÉS ET INCONVÉNIENTS DE CHACUN DES ETATS

1. Premiers habitants. Je n'ai jusqu'à présent rien trouvé sur les prédécesseurs des Maures en ces terres, ou sur ceux qui les tinrent aux temps antiques ; je ne puis guère rapporter que des conjectures. L'opinion commune est que l'Asie fut l'origine du peuplement humain d'où se firent des migrations. Les Ecritures rapportent également que Cham, le fils de Noé, reçut en partage l'Afrique<sup>77</sup>, mais Magini rapporte que la Maurétanie fut longtemps une région non habitée<sup>78</sup>. Je dois reconnaître que je n'ai rien pu produire de valable sur le premier régime et le premier souverain. Si l'on nous permet de risquer des conjectures, ou bien le peuplement y commença par quelques familles de bergers, ou bien un chef quelconque, pour on ne sait quelles raisons, y mena sa parenté qui, à force de grandir, forma une colonie puis plusieurs royaumes d'étendue réduite. L'existence de cette population provient des théories de Magin, fondées sur plusieurs auteurs ; voici ce qu'il en dit : Les habitants de cette région rapportent qu'ils tirent leur origine de la Palestine, qu'ils auraient fuie sous la persécution assyrienne ; d'autres disent que c'est de l'heureuse nation de Saba en Arabie avant que les Assyriens ou les Ethiopiens ne les contraignent à la fuite ; d'autres encore estiment descendre d'Asiatiques ayant fui d'abord la Grèce à cause des guerres et s'étant installés ensuite chez leurs hôtes suivants, laissant à la Grèce leurs ennemis<sup>79</sup>. Nous ne ferons pas la chasse à ces opinions, bien qu'elles soient nombreuses ; qu'il me suffise de laisser de côté ce qui est trop obscur pour rapporter seulement les grands éléments de

---

<sup>77</sup> Genèse, 10.

<sup>78</sup> *Op. cit.*, p. 181.

<sup>79</sup> *Ibid.*

l'histoire des Maures. Si, par arrogance, les Grecs n'avaient pas appelé barbare tout ce qui était hors de Grèce — c'est de ce nom que Dictys de Crète appelle les Troyens<sup>80</sup>, et même Diodore de Sicile, les Egyptiens, dont il reconnaît pourtant la haute culture<sup>81</sup>, tous deux étant cependant des observateurs de nos Barbares — leur mention dans les textes ne serait pas si fréquente. Nous réduirons quelque peu le champ de nos recherches, dans les limites de l'ancienne région de Barbarie. Je crois pouvoir constater qu'y fleurit jadis un royaume prospère gouverné par des monarques absous : dans toute l'Afrique, aucun gouvernement républicain n'exista jamais que Carthage, et tout fut toujours sous le pouvoir de sceptres royaux : c'est ce qui fait qu'Aristote nomme cette forme de gouvernement barbare à cause d'eux<sup>82</sup>. Il reste néanmoins vrai que la monarchie barbare connut des souverains tyranniques.

2. Vicissitudes de l'empire. Ainsi, nous observons que les Maures eurent d'abord leurs propres rois, puis furent soumis aux empereurs grecs, et, à la suite d'une révolution, leur royaume forma plusieurs provinces romaines. Magini<sup>83</sup> observe que ce furent des provinces équestres, comme les autres terres consulaires de Rome en Afrique, à l'exception de Carthage, qui était proconsulaire. Sous le règne de Tibère, le roi Juba avait accepté les Maures que Rome lui avait donnés, et c'est alors qu'eut lieu la quatrième révolution<sup>84</sup>. Les mérites de Ptolémée, le fils de Juba, furent connus par cette guerre et l'on reprit un très vieil usage romain pour lui : un sénateur fut envoyé pour lui remettre un sceptre d'ivoire, une toge brodée et de vieux présents du sénat, et il lui

---

<sup>80</sup> Pseudo Dictys de Crète, *De historia belli Trojani*, p. 180 [Il n'est pas possible d'identifier l'édition utilisée, mais en effet, conformément à l'usage classique, *barbare* est quasiment synonyme d'*étranger* — avec une nuance de mépris — et les occurrences sont très nombreuses. L'ouvrage en question date du Bas Empire et se veut une alternative à Homère].

<sup>81</sup> Diodore de Sicile [historien grec du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.], *Bibliothèque historique*, I, I, IV.

<sup>82</sup> *Politique*, III, 10-11 et IV, 10.

<sup>83</sup> *Op. cit.*, p. 180.

<sup>84</sup> Tacite, *Annales*, IV, 5.

donna les noms de roi, d’ami et d’allié<sup>85</sup>. Advint ensuite en ces régions l’empire des Vandales, qui en prirent possession en 428 de notre ère, sous le règne de Genséric<sup>86</sup>. C’est à cette époque que le christianisme y fut introduit, bien que sous la forme de l’hérésie arienne<sup>87</sup> : car avant c’était le culte des idoles qui y fleurissait. Avec la faveur de Justinien, Bélosaire vainquit les Vandales ; leur cruel roi, Gélimer, fut enchaîné avec des chaînes d’argent et emmené à Constantinople ; la domination vandale avait durée environ cent ans.

3. C’est ainsi que ces terres revinrent à nouveau à Rome ; mais après peu de temps, des Goths venus de Suède conquirent victorieusement les royaumes voisins, et, voyant en cette partie de l’Afrique un joyau, ils l’envahirent et l’occupèrent ; leur roi s’appelait Récarède ; sous son commandement, ils soumirent presque toute l’Espagne et prirent encore à Rome une partie de la Maurétanie<sup>88</sup>. Ce royaume goth en Afrique se termina quelque cent ans après, sous le règne de Rodéric, par l’action du préfet Julien dont Rodéric avait abusé de la fille, Florinde. Après cette période, les Maures et les Sarrasins envahirent l’Espagne, d’abord à l’aide de quelques bataillons, puis avec des armées sans nombre : ce fut un véritable déluge, fait par eux et par les juifs. Leur fortune militaire fut variable : d’abord, ils agrandirent leurs possessions, mais finalement le sort fut contraire à leur esprit néfaste, bien qu’ils fussent engagés dans de nombreux combats, et leurs forces se mirent à décroître. Ce fut finalement le mariage de Ferdinand le Catholique avec Isabelle qui fit l’unification de l’Espagne ; ce fut la destruction de l’empire maure. Cela se passait au XV<sup>e</sup> siècle, en 1492, après plus de sept cents ans d’occupation. Ferdinand chassa plus de

---

<sup>85</sup> Marc-Zuéries Boxhorn, *Historia universalis sacra et profana*, Leyde, 1652, p. 344.

<sup>86</sup> Benz. Hist. Eccl. Secul. 5 p. 196 [Non identifié ; le titre complet serait vraisemblablement *Historia Ecclesiæ sæculi quinti*, par Benzius, mais nous n’avons rien trouvé qui correspondit].

<sup>87</sup> Pufendorf, *op. cit.*, chap. 2, § 2, p. 36.

<sup>88</sup> *Ibid.*, chap. 1, § 9, p. 57.

dix-sept mille familles maures et juives, et par la suite, des investigations impitoyables veillèrent à empêcher leur retour<sup>89</sup>.

4. Il faut d'autre part faire l'histoire de la domination maure dans la région qui nous occupe, après le règne des Goths<sup>90</sup>. C'est elle qui y introduisit également l'islam. Cela se produisit dans les circonstances suivantes : après le renversement du califat omeyyade de Syrie par les abbassides, Idris s'enfuit avec les siens et occupa cet empire, dont il établit la capitale à Fès autour de l'an 800 ; il prit le titre de calife. En 950 environ, les Zénètes libérèrent le sol africain de la famille idrisside, et, en 1052, d'autres Africains, les Lemtuna almohades, prirent le pouvoir. Youssef, le fils de Tachfin, leur premier roi, agrandit ses terres et fonda, dit-on, la ville de Maroc, où il transféra le palais royal. En 1139, le précepteur des Almohades, Abdelmoumen, sous prétexte d'amender la religion, leur ravit le royaume ; ils furent vaincus en 1210 par les Mérinides. Mohammed An-Nâsir, un Almohade, face à un grand malheur, mourut de chagrin en laissant dix fils qui, occupés à se partager le royaume, se le firent ravir par les gouverneurs des provinces profitant de cette occasion favorable. Plusieurs petits royaumes naquirent ainsi ; par exemple, Yamoracen ibn Zyan — Gomaranz chez Mariana, Gomarazana chez De Thou — occupa Tlemcen ; Boucchar Mérin devint prince de Fès ; ses premiers successeurs se contentèrent de ce titre, les suivants prirent celui de roi. Je n'ai rien trouvé de sûr concernant Maroc, soit qu'un seul l'ait eu, soit que plusieurs se le soient partagé.

5. Origine de la piraterie à Alger. Vicissitudes de l'empire. Tandis qu'il en allait ainsi pour Fès, les Algériens chassèrent le roi de Tlemcen et s'en choisirent un à eux ; mais après d'autres, Barberousse dit Horuk les vainquit pour le compte de Sélim [I<sup>er</sup>] en 1515. Il existe un autre Barberousse, successeur du premier, et bien connu dans l'histoire de Charles Quint, qui était nommé Chairreddine. Les deux Barberousse jetèrent les fondements de la piraterie et de cet

---

<sup>89</sup> Oldenbuger, *op. cit.*, p. 799 et suiv.

<sup>90</sup> [Lieux non identifiés].

Etat si néfaste aux chrétiens ; dès cette époque et jusqu'à maintenant, Charles Quint et les Anglais, cherchèrent à l'abattre, mais sans succès. Par ailleurs, Saïd Abra chassa les Mérinides de Fès, à moins que ce ne soit Mohammed ech-Cheikh : il n'est pas possible de situer précisément la passation du pouvoir dans le cours de l'année. Saïd Abra parvint au pouvoir en 1548 : il fut le premier roi de la lignée Wattasside. De nos jours, ils ont été chassés, depuis que tout le royaume de Fès et de Maroc est aux mains des chérifiens, dont le premier, Ahmed, arracha le pouvoir des mains des Wattassides avec l'appui de la superstition plus que de la force. C'est un événement très important, et bien que toutes les histoires de cette époque le rapportent, je vais le raconter en peu de mots, en essayant de ne rien omettre.

6. En l'an 1508, Abou Abdallah al-Qaim, un homme de Dara astucieux, cultivé comme souvent l'est ce peuple, chérifien et descendant de Mahomet, conçut l'ambition parfaitement raisonnable de s'emparer du royaume de Maurétanie. Ce n'est pas tant la soif de pouvoir que la vue des troubles civils et extérieurs qui troublaient l'Afrique qui l'animaient : la solennelle superstition de ce peuple, qui gouverne le génie indécis de cette multitude, lui donna de la vaillance et de l'espoir. Se voyant possédé par elle, il y mit toute son âme afin que lui-même et ses trois fils, par l'apparence de la sainteté, y gagnassent en prestige et en vénération et s'attachent avec une certitude absolue le pouvoir. Il envoya donc ses fils, Abdallah, Ahmet et Mohammed à Médine et à la Mecque ; quand ils en revinrent, le peuple vint à leur rencontre comme à celle de saints personnages, embrassant leurs vêtements et leur témoignant toute la vénération possible. Ce n'est pas extraordinaire : les Marocains tiennent pour saints les chevaux qui les ramènèrent chez eux, et même le purin de ces chevaux — qu'on nous pardonne ce mot vil pour une vile chose. Ces trois errants se firent vagabonds et vécurent d'aumônes ; ils surent entretenir habilement l'opinion unanime qu'avait d'eux le peuple par leurs soupirs incessants et leurs cris à Allah. Après qu'il eurent été accueillis à grande joie par leur père, ils furent envoyés à la cour de Fès, et Ahmed fut nommé professeur d'Amodorax, et Mohammed, précepteur des enfants du roi. Ils eurent ainsi un plus vaste

champ d'application de leur ruse. Se voyant en effet en grande faveur auprès du roi et du peuple, ils obtinrent d'abord de lui d'être nommés généraux, bien que leur frère ait cherché à les en dissuader. Les Maures et les Sarrasins étaient nombreux à avoir, sous les ordres des Portugais, maculé de sang leurs mains ; ils sauraient par leur religion les ramener à eux-mêmes et au roi. Qu'advint-il ? Une fois cela obtenu, sous les acclamations de leurs fidèles, ils font lever sans retard une dîme sur la province de Dara dont leur père était le gouverneur et occupent bientôt les terres avoisinantes. Ils repoussent avec leur armée les Portugais, leur frère aîné y trouvant la mort. Puis, se cachant des mêmes voiles de sainteté, ils parviennent au roi de Maroc, qui ne craignait rien, et le font bien vite empoisonner ; Ahmed alors se fit proclamer roi.

7. C'est ainsi que l'un d'eux devient roi par une ignoble mystification, mais il ne jouit pas longtemps de son pouvoir. Une révolution éclata parmi les Arabes de Xarquia et de Garbia<sup>91</sup> : il attaqua les deux villes et en rapporta un grand butin. Rendu présomptueux par cette victoire, il refusa injurieusement à Fès le tribut habituel, le cinquième du butin, et n'envoya que six chameaux et six chevaux, passablement rachitiques. Le roi prit fort mal leur orgueil, mais, rattrapé par le sort, il ne put leur livrer la guerre à laquelle il songeait. Le fils de cet Ahmed, craignant son saint précepteur, se déclara satisfait s'ils reconnaissaient les rois de Fès, jusqu'à ce qu'il fût forcé de prendre les armes contre les rois de Maroc qui lui avaient refusé avec superbe le tribut dû. Mais il tenta en vain d'assiéger Marrakech, par deux fois, et dut s'en retourner avec de grandes pertes. Ils avancèrent plus librement vers l'Atlas et la Numidie. Il est admirable que leurs force eussent été telles qu'ils avaient besoin de deux rois au lieu d'un. Mohammed, le cadet des deux, fut fait roi du Sous d'où il tira bientôt des forces contre les Portugais. Il les défit au cours d'une bataille mémorable et prit possession de tout l'Atlas et de tout le royaume de Maroc, le roi Jean III de Portugal abandonnant de lui-même les places de Safi, Arzilah, Alcazar, Azamor. Mais leur ambition, exaltée par l'union de leurs forces, s'avéra, une fois sur

---

<sup>91</sup> [Hassan].

le trône, égale. Les deux frères devinrent ennemis et jetèrent l'une sur l'autre leurs armées ; le cadet prit son frère, le priva de son royaume et l'exila à Tifelt. Par la suite, il combattit deux fois contre le roi de Fès et, la seconde, le fit assassiner avec son fils ; il gagna ainsi tout le royaume de Fès et bientôt Tlemcen. La fin du règne de ce Chérifien fut assez semblable à son commencement. De même qu'il avait vaincu par la ruse les rois, il périt lui-même par la ruse. Le vice-roi d'Alger, Sal Aries<sup>92</sup>, craignant le succès du Chérifien, profita de sa venue ; mais comme il ne trouva personne qui acceptât de le tuer ouvertement, il engagea des sicaires qui le tuèrent dans sa tente, sur la route de Taroudant. Ils ne furent pourtant pas épargnés par la vengeance d'autrui : ils ne furent que cinq avec leur chef à échapper au châtiment que le peuple leur infligea. Tels furent le commencement, les œuvres et la fin des frères chérifiens : telle est la vérité sur ces rois de Maurétanie d'humble naissance, élevés en très peu de temps à la pourpre et à la toute-puissance, et sur leur mort malheureuse. La grande gloire qui doit revenir à leurs travaux est que le royaume de Maroc et de Fès est maintenant uni, et qui plus est sous l'autorité de leur famille. Il n'en reste pas moins déshonorant que les Chérifiens, toujours possédés par des haines éternelles qui sont comme un vice héréditaire pour eux, se rendent cruauté pour cruauté.

8. Gouvernement actuel de Fès, de Maroc et d'Alger. En ce qui concerne la forme du régime, le royaume de Fès et de Maroc est une monarchie absolue, le meilleur des régimes, aux souverains héréditaires. Le pouvoir royal est tel que non seulement le souverain agit entièrement selon son choix, mais qu'en outre nul n'ose sortir du royaume sans sa permission<sup>93</sup>. Alger est gouvernée par un vice-roi ; c'est une sorte de démocratie tempérée. On rapporte que les révoltes contre le vice-roi sont rares, mais que l'assemblée des pirates dit le droit plus d'après ce qui plaît au peuple que d'après ce que veut le pacha. Oldenburg note que dans la fange piratesque il n'existe nulle cité libre et

---

<sup>92</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 179 [129]

<sup>93</sup> Oldenburger, *op. cit.*, *l. cit.* [sic].

nulle république, mais nous préférons l'omettre faute d'en comprendre la raison<sup>94</sup>.

9. Souverain actuel. Le roi régnant en 1695 est un vieillard de cinquante-trois ans, nommé Moulay Ismaël<sup>95</sup> ; il porte les titres d'Empereur d'Afrique et de Maroc, Roi de Fès, Sous, Gaboa, Seigneur de Dara et de Guinée, Grand Chérif de Mahomet. En vertu de la loi de Mahomet déjà citée, il a quatre femmes et une quarantaine de concubines en plus, elles-mêmes servies par cinq cents autres femmes. Il a eu de ce grand nombre de femmes un encore plus grand nombre d'enfants : cent dix-huit fils et deux cents filles. Son héritier présomptif est Moulay Zidane : éduqué dans les honneurs dûs à son père, il est en effet le plus à même de s'emparer du trésor du royaume. Aucun des fils du roi n'a la certitude de lui succéder. Voici ce que dit Saint-Olon, repris dans les Actes des érudits<sup>96</sup>, sur le trésor : Le trésor du roi se compose de cinquante millions inutilisés et qui plus est invisibles ; il n'est pas enfermé dans des coffres mais enterré, et pour que personne ne déterre ces richesses, le roi fait exécuter ceux qui ont la charge de cet or. La cour royale est une splendeur grâce à ce qu'on a soustrait au trésor : elle donne à voir à ses sujets comme aux étrangers la majesté impériale. Les ambassadeurs des chrétiens d'Europe ne sont admis que pieds nus devant lui : c'est la raison pour laquelle en Angleterre, on obligea Mehemet Adou Ben Athar, qui y était ambassadeur il y a une quinzaine d'années, à faire de même<sup>97</sup>. Je n'ai pu déterminer avec certitude qui est actuellement vice-roi, ou pacha, d'Alger ; il faut dire que cette charge est annuelle, comme l'affirme Conring<sup>98</sup>.

---

<sup>94</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 40, 60 et 65 ; Dapper, *ibid.*

<sup>95</sup> *Acta eruditorum*, Leipzig, 1695, p. 79.

<sup>96</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 123.

<sup>97</sup> Oldenburger, *op. cit.*, p. 608.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 777.

10. Revenus du royaume de Fès et de Maroc. Revenus d'Alger. Les revenus de la Maurétanie sont énormes<sup>99</sup> ; le roi touche le dixième de toutes choses, les prémices des fruits et du bétail ; ce sont les vassaux qui se chargent de collecter ce tribut. Il préleve un ducat par arpent et le cinquième ou l'équivalent de chaque foyer, et autant de toute personne, homme ou femme, ayant atteint quinze ans, et s'il a besoin de plus, il prend plus. Pour que le peuple s'acquitte de ce qu'il doit sans maugréer, il exige toujours une fois et demie ce qui est réellement perçu, d'après Conring. Il tire également de grands revenus des moulins et des péages, d'après le même témoin : l'un de ses sujets doit payer aux douanes cent là où un étranger paiera dix. A cela s'ajoutent les revenus royaux tirés de la mosquée d'Al Quaraouiyine, qui représentent plus de quatre-vingt mille en monnaie d'or. Il reçoit également beaucoup d'argent des collèges et des monastères. En outre, il est par la loi héritier de tous ses sujets ayant exercé une charge royale. S'ils avaient des enfants, ces derniers sont entretenus par le roi, les garçons jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de le servir, les filles jusqu'à leur mariage. Dans le royaume d'Alger, les revenus tirés des Arabes, des habitants de Tlemcen et de quelques Algériens ainsi que les péages des pirates sont donnés au pacha, qui est tenu de les utiliser pour l'entretien de l'armée et de l'administration. L'empereur ottoman se réjouit d'autant plus que les autres vivent avec peine et privés de leurs richesses.

## 11. Qualités de Fès et de Maroc ; qualités d'Alger.

Considérons enfin les avantages et inconvénients des ces royaumes ; tout cela apparaît dans ce qui précède : nous résumerons donc ce qui concerne le Maroc, nous concentrant sur le plus remarquable. Toutes choses, par temps de paix ou de guerre, sont décidées par une seule personne. Le roi a des trésors à disposition pour faire la guerre. Sans l'aide de l'étranger, il peut, avec ses propres forces, lever deux cent mille hommes, tout particulièrement contre les chrétiens. Ils sont en effet persuadés que qui tue un chrétien mérite le paradis : même les femmes recherchent cet honneur et ce moyen de faire son salut. En outre, les

---

<sup>99</sup> [Lieu non identifié.]

fortifications du littoral sont assez importantes, et, comme c'est le principal rempart du royaume, elles sont bien entretenues. Les sujets aiment tellement leur empereur qu'ils sont prêts à mourir de sa main, assurés de gagner ainsi le paradis. Enfin, il n'est pas négligeable que leur pays produise des marchandises de toute sorte pour l'usage et l'illustration des citoyens et même des étrangers. Il ne leur manque rien de ce qui est nécessaire ou agréable. Les Algériens ont pour principal avantage leur piraterie, art dans lequel ils sont très habiles. Ils ont de nombreux refuges bien défendus à Alger et à Salec<sup>100</sup>. Ils entretiennent une armée permanente de dix mille hommes et six mille janissaires d'élite qui sont la principale force de ce royaume<sup>101</sup>. Enfin, on vit plus libre dans cet Etat qu'ailleurs, ainsi que les habitants le reconnaissent eux-mêmes.

12. Inconvénients de Fès et de Maroc. A de tels avantages se joignent des inconvénients à peine inférieurs. Je distinguerai pour plus de clarté ce qui est intrinsèque aux royaumes de ce qui leur est étranger. Le mal interne récurrent au Maroc, c'est la mésentente des Chérifiens, qui entraînent le royaume dans leurs luttes sanglantes. En plus de la cruauté des Chérifiens, il ne se passe pas une année sans que le roi ne tue de sa propre épée au moins mille de ses sujets ; à nous, cela paraît odieux, mais c'est une coutume solennelle propre aux rois qui s'habillent en ces occasions d'un vêtement particulier, de couleur jaune ; chaque fois qu'ils le portent, des têtes tombent<sup>101</sup>. L'armée de femmes qui sont à la cour est un autre inconvénient majeur ; la dépense que cela représente n'est pas petite. Il est encore un mal en ce royaume, c'est que tout citoyen un tant soit peu prudent fait tout son possible pour ne pas paraître à la cour : plus on est inconnu, plus on est heureux. En effet, dès qu'il est connu que quelqu'un a quelques biens, on lui donne une charge, et ainsi l'empereur devient son héritier. De plus, le roi, comme nous l'avons dit, cache ses richesses de manière que, à moins qu'il ne le révèle à l'un de ses fils, il soit quasiment impossible de les trouver. Leur flotte ne vaut rien et les expose aux

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 671.

<sup>101</sup> Saint-Olon, *op. cit.*, p. 64.

autres puissances maritimes, bien qu'ils aient des ports très bien situés. Au surplus, les Arabes méprisent les Indigènes et les deux peuples se vouent une haine mutuelle. Le roi peine à nourrir les foules de ses châteaux au-delà de trois mois à cause des accès inadaptés au nombre des personnes. Enfin, tous les sujets qui servent le roi le font dans des conditions de misère. A ces maux internes s'en ajoutent d'autres qui viennent de l'extérieur et qui ne sont pas moindres. De trois côtés, le royaume a des ennemis hargneux et puissants : les Bidulgériens au sud, les Algériens et les Arabes à l'est, les Européens au nord. Il est très difficile de faire la guerre aux Bidulgériens et aux Algériens, qui peuvent facilement se réfugier dans leurs montagnes, leurs déserts ou leurs citadelles après avoir pillé les récoltes ; et il est difficile d'exercer sur eux la moindre vengeance : le rapt et la guerre sont leur mode de vie. La force des Européens est d'autant plus à craindre que leurs flottes sont meilleures et qu'ils possèdent des places fortes sur le littoral africain. Cependant, s'ils voulaient mener une guerre ouverte, ils ne seraient secondés par aucun des ennemis du Maroc. Il est improbable que les chrétiens s'unissent aux Africains pour cela, tant ils se haïssent ; et les Orientaux ni les Méridionaux ne s'estiment tenus d'honorer une alliance : tout comme les Européens, au-delà de l'alliance, c'est leur propre avantage qu'ils recherchent.

13. Inconvénients d'Alger. Les Algériens ont également leurs propres maux internes. Ils ont une autre forme de gouvernement dont les inconvénients sont comme un poison qu'il nourrissent en leur sein. De plus, les janissaires, cette lie humaine, sont tous des hommes abominables, apostats ou nés de parents chrétiens. Ils entretiennent les troubles et dirigent le royaume selon ce qui leur plaît ; ils n'obéissent ni à l'empereur ni au pacha et n'hésitent pas à déposer ce dernier s'ils estiment n'avoir pas été assez payés. Et, tout comme sous les Césars romains l'armée avait de grandes licences, il n'est aucun moyen de les forcer à faire quelque chose. Entre eux, par un juste retour de la grâce divine, ce n'est qu'injustices, coups bas, vols ; eux qui sont en tout injustes envers autrui ne sont pas moins victimes de leur injustice. Il est fréquent qu'un mal extérieur pénètre les organes vitaux : la variété des

peuples, la diversité des religions, choses communes là-bas, génèrent la discorde. Par ailleurs, leur royaume n'est pas aussi fertile que le reste de la Maurétanie, si l'on excepte la côte, et cela excite leur envie. Voici ce que dit Dapper<sup>102</sup> : [Ils] errent dans les déserts en si grand nombre, qu'ils craignent aussi peu les Vicerois d'Alger, qu'ils faisoient autrefois des Rois de Trémécen<sup>103</sup>. Lorsque les Algériens leur font la guerre, et qu'ils se sentent les plus faibles, ils se retirent dans les déserts du Bile-dulgerid, où l'on ne sauroit les poursuivre. Les Rois d'Alger même leur ont payé tribut pour vivre en paix avec eux, et en tirer du secours en cas de besoin ; mais ils faisoient souvent beaucoup de mal et se rangoient toujours du parti qui leur donnoit le plus. Présentement c'est toute<sup>104</sup> autre chose : la plû-part sont tributaires du Bacha<sup>105</sup> d'Alger, et les Janissaires ont soin de lever ces impôts. En ce qui concerne les voisins de l'Algérie, les Marocains sont à l'ouest, les Numides au sud ainsi que les terres des Bidulgériens, Tunis à l'est, les Européens au nord ; elle ne craint aucun d'eux, étant toujours sur le pied de guerre, et fort bien défendue. Comme je le disais, le plus grand danger pour ces voleurs, ce sont les vols des autres. Il serait bon cependant qu'ils mettassent un frein à leurs méfaits, de peur que les forces européennes, lassées de cette pression continue, ne finissent par s'unir, si faire se peut, et ne vinssent à la fin leur livrer bataille dans leurs propres repaires.

## GLOIRE À DIEU SEUL

FIN

---

<sup>102</sup> Dapper, *op. cit.*, p. 226 [160, dont nous adoptons le texte].

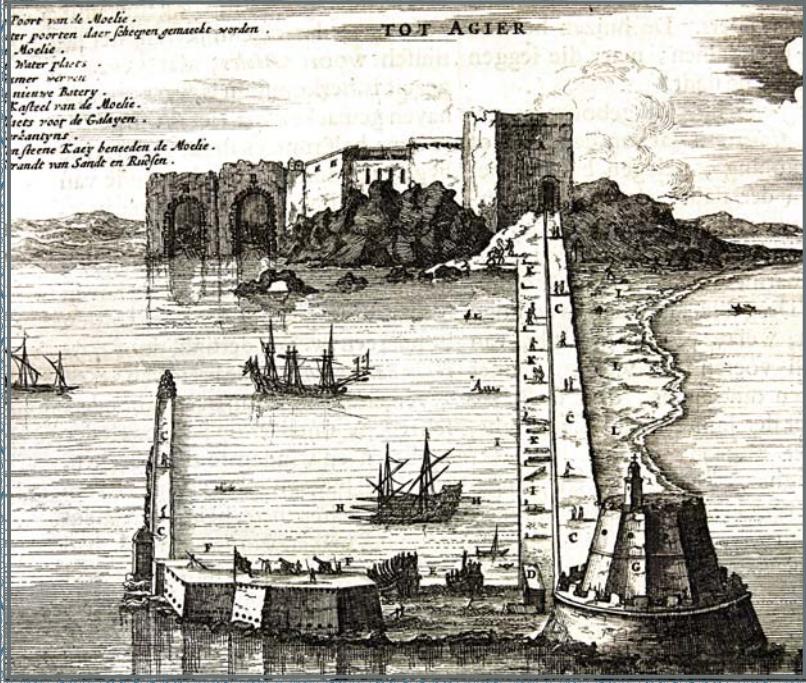
<sup>103</sup> [Tlemcen.]

<sup>104</sup> [Sic.]

<sup>105</sup> [Pacha.]

Port van de Mocie.  
de poorten daer schepen genaecht worden.  
Mocie  
Water place.  
mer van  
nieuwe Battery  
Cafed van de Mocie.  
ets voor de Galayen.  
rancyn  
an seene Kajz beseeden de Mocie.  
rande van Sande en Rullen.

TOT AGIER



SINAS